



**RAPPORT ANNUEL
2016
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT**



ODYSSI

INFORMATIONS GENERALES

1	Carte d'identité d'ODYSSI.....	7
1.1	Statut	7
1.2	Missions	7
1.3	Mode de gestion du service	7
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	7
1.5	Charte graphique.....	8
1.6	La collectivité.....	8
2	Historique	9
3	LES FAITS MARQUANTS.....	9
4	ODYSSI en quelques chiffres	11
4.1	EAU POTABLE	11
4.1.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	11
4.1.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	12
4.1.3	Indicateurs relatifs au réseau	12
4.1.4	Indicateurs relatifs à tarification	13
4.1.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	15
4.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
4.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	17
4.2.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte	17
4.2.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	18
4.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	19
4.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	20
4.3	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	21

EAU POTABLE

1	Présentation générale du service	23
2	Le réseau.....	25
2.1	Les stations d'eau potable	25
2.2	les réservoirs	28
2.3	le réseau	36
2.4	le chemin de l'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES.....	38
3	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	39
3.1	Les volumes prélevés.....	39
3.2	Les volumes produits.....	41
3.2.1	Evolution des volumes annuels produits.....	41
3.3	Les volumes mis en distributionN	42
3.4	Les volumes vendus en gros	43
4	La qualité des eaux	44
4.1	Synthèse du contrôle sanitaire	44
4.2	Résultats de l'autocontrôle qualité 2015	45
5	La tarification et les recettes du service	45
5.1	Les modalités de tarification.....	45
5.1.1	Le type de tarification	45
5.1.2	Les catégories de tarifs.....	45
5.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	46
5.1.4	Les autres prestations	46
5.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	46
6	Les investissements	47
6.1	Travaux MANDATES pendant l'exercice 2016	47
6.2	Les travaux et Les projets	47

6.2.1	Les études réalisées	47
6.2.2	Renouvellement de réseau	47
6.2.3	Réhabilitation d'ouvrage	48
6.2.4	Les travaux hors du périmètre de la CACEM.....	48
7	Les perspectives	48

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1	Présentation générale du service	50
1.1	La compétence assainissement collectif	51
1.2	Les missions du service	51
2	Les caractéristiques techniques du service	51
2.1	Les usagers non-domestiques.....	51
2.2	Le réseau de collecte	52
2.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....	52
3	Bilan par STEP	53
3.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	54
3.1.1	le réseau de collecte.....	54
3.1.2	Le système de traitement	54
3.1.3	le Milieu récepteur	57
3.2	Station d'épuration de Dillon filière I.....	58
3.2.1	Son réseau de collecte	58
3.2.2	Le système de traitement	58
3.2.3	Milieu récepteur.....	60
3.3	Step Dillon filière II	61
3.3.1	Son réseau de collecte	61
3.3.2	Le système de traitement	61

3.3.3	Milieu récepteur.....	63
3.4	Step Godissard	64
3.4.1	Son réseau de collecte	64
3.4.2	Le système de traitement	64
3.4.3	Milieu récepteur.....	66
3.5	Step de Fond Lahayé.....	67
3.5.1	Son réseau de collecte	67
3.5.2	Le système de traitement	67
3.5.3	Milieu récepteur.....	69
3.6	Station d'épuration de Rosière	70
3.6.1	Son réseau de collecte	70
3.6.2	Le système de traitement	70
3.6.3	Milieu récepteur.....	72
3.7	Step de Gaigneron.....	73
3.7.1	Son réseau de collecte	73
3.7.2	Le système de traitement	73
3.7.3	Milieu récepteur :.....	75
3.8	Step de ACAJOU	76
3.8.1	Son réseau de collecte	76
3.8.2	Le système de traitement	76
3.8.3	Milieu récepteur :.....	78
3.9	Step de Pelletier Desirade	79
3.9.1	Son réseau de collecte	79
3.9.2	Le système de traitement	79
3.9.3	Milieu récepteur.....	81
3.10	Les mini-stations :.....	82
3.10.1	Tableau récapitulatif	82
3.10.2	Leurs réseaux de collecte	83
3.10.3	Leurs systèmes de traitement	83

3.10.4	Contrôle des mini STEP.....	83
4	Tarification et les recettes de service	85
4.1	Les modalités de tarification.....	85
4.1.1	Le type de tarification	85
4.1.2	Les modalités d'évolution et de révision.....	85
4.1.3	Les autres prestations	85
4.1.4	Les redevances perçues pour le compte de tiers	85
5	Les investissements	86
5.1	Travaux engagés.....	86
5.1.1	Les montants mandatés par communes	86
5.2	Les travaux et les projets	86
5.2.1	Les études réalisées	86
5.2.2	Extensions de réseau.....	87
5.2.3	Réhabilitation d'ouvrage	87
5.2.4	Construction d'ouvrages.....	87

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1	Présentation générale du service	89
2	Les controles	89
2.1.1	Bilan d'activité par commune.....	89
3	Les Notaires	90
3.1	Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières.....	90

INFORMATIONS GENERALES

1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. ◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ◆ Entreprise locale
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : ◆ captage, production et distribution d'eau potable ◆ collecte, traitement des eaux usées ◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif ◆ accueil et services aux clients ◆ conception et conduites de projets (réseaux et stations)
1.3 Mode de gestion du service	Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	Agences Fort-de-France et Acajou Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h Centre de Contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 17h ☎ : 0596 71 20 10 Coordonnées : ☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ✉ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte graphique	♣ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires. ♣ LE LOGO Image plurielle : ♣ Cratère du haut s'écoule de l'eau ♣ Soleil : qui baigne dans l'eau ♣ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay". <i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i>  L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.
1.6 La collectivité	CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique. Services gérés au niveau intercommunal Compétences liées aux services : - Eau : Production, transfert, distribution - Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution - Assainissement non collectif : Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER Services exploités en régie

2 HISTORIQUE

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

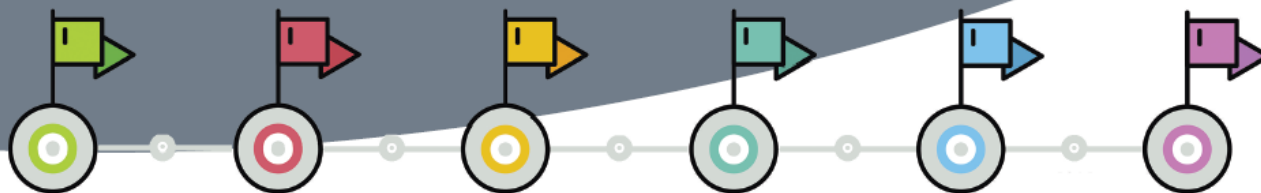
- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

2015 :

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

3 LES FAITS MARQUANTS

ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016



JANVIER

NOUVELLE TARIFICATION

Depuis le 1er janvier 2016, dans un souci d'équité entre les communes de la CACEM, la même tarification est appliquée aux communes de Fort-de-France, du Lamentin et de Saint-Joseph. ODYSSI en a profité pour revoir l'ensemble de ses grilles de tarifs en favorisant les abonnés économes qui aident à préserver la ressource.

ODYSSI a pris le parti de créer de nouvelles tranches tarifaires selon le volume d'eau consommé.

NOVEMBRE

NOUVEAU DG

Nommé Directeur Général d'ODYSSI, Judes CHRISTINE a pris ses fonctions le 3 novembre 2016.

MAI

REPRISE SCHOELCHER : 10 000 nouveaux abonnés depuis le 1er mai 2016

ODYSSI s'est vu confier, le 1er mai 2016, la mission de la gestion de l'eau sur la commune de Schœlcher. Cette dernière était auparavant desservie par la SMDS. Ce changement intervient à la suite d'une décision de la CACEM et s'inscrit dans une politique d'harmonisation de la gestion de la distribution de l'eau sur le territoire CACEM.

Ce transfert s'est opéré sans aucune contrainte ni modification de service pour les abonnés. Notons qu'ODYSSI était déjà en charge de l'assainissement sur la commune de Schœlcher, depuis sa création en 2004.

ODYSSI a désormais la responsabilité du traitement et de la distribution de l'eau ainsi que de l'assainissement, sur les quatre communes du territoire, ce qui représente 70.000 abonnés.

La CACEM exerce désormais par sa régie ODYSSI, et sur tout son territoire, l'intégralité des services et prestations de la compétence eau et assainissement ; il s'agit là d'une étape importante de sa politique d'harmonisation définie depuis l'origine.

DECEMBRE

AGENCE EN LIGNE

Mis en ligne le 26 décembre 2016, le nouveau site ODYSSI se veut plus dynamique et orienté clientèle. ODYSSI a mis à la disposition de ses clients un espace abonné personnalisé. Ce service permet de gérer en toute simplicité les contrats d'eau et d'assainissement et ainsi d'effectuer toutes les démarches en ligne 24h/24 : suivre sa consommation, régler sa facture, résilier...

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 EAU POTABLE

ODYSSI a dû faire face en 2 ans, à deux extensions de son périmètre d'exploitation. En 2015 avec la reprise du Lamentin et Saint-Joseph, puis en 2016 avec la reprise en régie de la commune de Schoelcher. Ces deux reprises génèrent une fluctuation aux niveaux des indicateurs (linéaire réseau, nombre d'abonnés, volumes et montants facturés, ainsi que les indicateurs relatifs à la qualité de service : taux de réalisation des ouvertures branchement dans les délais etc.).

4.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Nombre total d'abonnements (nb)	34 693	60 731	71 358	↗	+ 17,50%
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	33 482	59 016	69 583	↗	+ 17,91%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	365	521	490	↘	- 5,95%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	697	913	979	↗	+ 7,23%
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	149	281	306	↗	+ 8,90%
Nombre d'abonnements Fort-de-France	34 693	35 402	35 731	→	+ 0,93%
Nombre d'abonnements Lamentin		18 575	18 870	→	+ 1,59%
Nombre d'abonnements Saint-Joseph		6 717	6 774	→	+ 0,85%
Nombre d'abonnements Schoelcher			9 983		
Population légale desservie par ODYSSI (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	87 017	143 357	162 938	↗	+ 13,66%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (‰)	12,25	6,80	7,76	↗	+0,96pt
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	94,24%	87,99	91,8	↗	+1,8pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (‰)	18,4	19,48	19,48	→	-

4.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	98,89%	99,42%	98,78%	→	-0,64pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,26%	99,13%	99,76%	→	+0,63pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) <i>60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.</i>	60	60	60	→	-

4.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

On note pour 2015, l'intégration des volumes du Lamentin et de Saint-Joseph et en 2016 modification de la destination des volumes (volumes vendu en gros vers volumes mis en distribution).

Faute de compteurs sur les points de livraison à ODYSSI, les calculs des volumes importés, et de tous les indicateurs qui en découlent notamment les rendements se font sur la base des volumes issus des compteurs de sectorisation pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph. Ils ne sont donc pas fiables. Le SICSM prévoit d'installer des compteurs de livraison en 2017. Par ailleurs, le transfert du patrimoine de ces deux communes n'est pas finalisé notamment en ce qui concerne les ouvrages de production et les réseaux d'adduction.

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Nb total de km de réseaux (<i>hors branchements</i>) (km)	363,709	797,603	941,705	↗	+18,07%
Volume prélevé Didier	5 262 338	5 393 154	5 449 092	↗	- 0,87%
Volume prélevé Durand	8 836 655	8 230 994	8 159 698	↘	- 0,87%
Volume total prélevé (m³)	14 098 993	13 624 148	13 608 790	→	- 0,11%
Volume importé Lamentin		3 855 849	4 008 479	↗	+ 3,96%
Volume importé Saint-Joseph		1 524 308	1 614 123	↗	+ 5,89%
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph)		5 380 157	5 622 602	↗	+ 4,51%
Volume produit	13 475 544	13 409 316	13 094 466	↘	- 2,35%
Volume mis en distribution (m³)	11 731 568	17 032 512	18 189 819	↗	+ 6,79%
Volume comptabilisé vendu en gros	1 743 976	1 756 961	527 249	↘	- 69,99%

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Rendement du réseau de distribution ODYSSI (%)	60%	63%	58,65%	↘	-5pt
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	60%	60%	57,70%	↘	-2pt
Rendement du réseau de distribution Lamentin (%)		82%	73,71%	↘	-8pt
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph (%)		50%	45,66%	↘	-4pt
Rendement du réseau de distribution Schoelcher (%)			75,14		
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) – hors Schoelcher	49	27	28	↗	+ 1pt
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) – hors Schoelcher	41	23	26	↗	+ 3pt
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) – Schoelcher Du 1 ^{er} mai au 31/12/2016			8		
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) – Schoelcher Du 1 ^{er} mai au 31/12/2016			8		
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	25	27	27	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (Fort-de-France) (%) Fort-de-France uniquement car le taux est calculé sur 5 ans et les autres communes ont été reprise en régie après le 1 ^{er} janvier 2016.	0,75	0,74	0,74	→	-
Commentaires : Des études débuteront en 2017 sur la sécurisation de l'alimentation en eau des communes du Lamentin et de Saint-Joseph.					

4.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

La reprise a généré une augmentation des recettes d'ODYSSI, cependant compte tenu du rythme de facturation les nouveaux clients n'ont pas été facturés sur une année pleine.

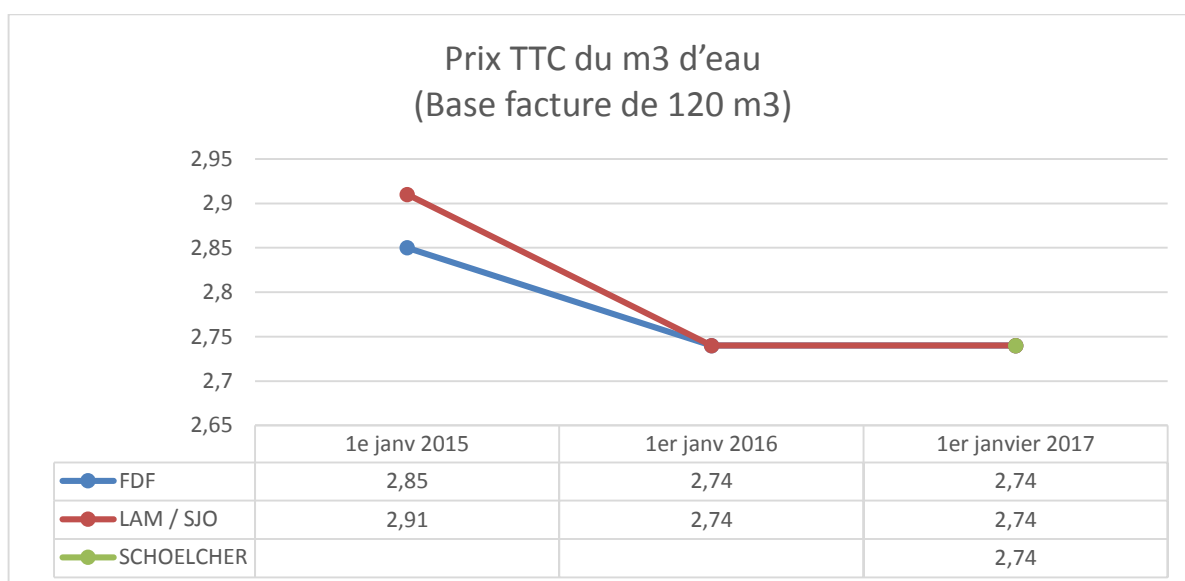
C'est au 1^{er} janvier 2016 que les tarifs ont été harmonisés sur les 4 communes.

Au 1^{er} janvier 2017, il n'y a pas eu de changement de tarifs sur les différentes communes exploitées par ODYSSI.

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Volumes facturés (m³)	7 003 335	9 511 999	9 837 731	↗	+3,42%
<i>Dont volumes facturés vendu en gros (m³) 2016 – de janvier à avril</i>	1 734 240	1 756 961	518 150	↘	-70,51pt

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
<i>Volumes facturés eau brute</i>	134 576	99 903	55 648	↘	-44,30%
<i>Volumes facturés FDF (hors vente en gros)</i>	5 134 519	5 083 126	5 167 676	↗	+1,69%
<i>Volumes facturés Lamentin</i>		2 041 564	2 959 366	↗	+44,96%
<i>Volumes facturés Saint-Joseph</i>		530 445	727 340	↗	+37,12%
<i>Volumes facturés à schoelcher</i>			695 764		
Montants facturés (€ HT) Consommation + prime fixe)	12 867 817	19 324 152	22 714 896	↗	+17,55%
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 BASE 120 m ³ – COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE					
Redevance ODYSSI (pour 120m ³)	217,20 €	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)	14,40 €	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	→	-
OMR (pour 120m ³)	4,953 €	4,752 €	4,752 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)	6,93€	6,65 €	6,65 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m³	342,09 €	328,20 €	328,20 €	→	-
Redevance ODYSSI au m ³ (base 120m ³)	1,81 €	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³	2,85 €	2,74 €	2,74 €	→	-
Surtaxe eau potable au m ³ (commune de Schœlcher)	0,03 €	0,03 €	0,03 €	→	-
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 BASE 120 m ³ – COMMUNE DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH					
Redevance ODYSSI (pour 120m ³)	249,068	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	43,28 €	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)	14,40 €	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	→	-
OMR (pour 120m ³)	5,051 €	4,752 €	4,752 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)	7,07 €	6,65 €	6,65 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m³	348,87 €	328,20 €	328,20 €	→	-
Redevance ODYSSI au m ³	2,08 €	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³	2,91 €	2,74 €	2,74 €	→	-
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 BASE 120 m ³ – COMMUNE DE SCHOELCHER ABONNES ODYSSI A COMPTER DU 1 ^{er} mai 2016					
Redevance ODYSSI (pour 120m ³)			203,80 €		
Prime fixe annuelle (ODYSSI)			68,60 €		

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)			14,40 €		
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)			30,00 €		
OMR (pour 120m ³)			4,752 €		
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)			6,65 €		
Prix TTC du service pour 120m³			328,20 €		
Redevance ODYSSI au m ³			1,70 €		
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³			2,74 €		



4.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m ³) EAU + ASS	0,0058	0,0059	0,0046	↘	-0.0013
Recettes réelles	15 592 629	23 372 813	27 536 254	↗	+17,81%
Dépenses réelles	14 495 667	18 633 218	20 631 216	↗	+10,72%
Epargne brute (€)	1 096 963	4 739 595	6 905 038	↗	+45,69%
Dettes financières	16 358 596	15 229 380	14 057 414	↘	-7,70%

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	14,91	3,21	2,04	↘	-1 ¼ ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	6,50%	9,14%	8,72%	↘	-0,41 pt
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	320 399	587 788 €	2 447 090 €	↗	+316%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR)	1 008 239	1 153 638	2 571 976	↗	+123%
Taux d'exécution du PPI	31,78%	50,95%	95,14%	↗	+44,19pt

4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	87 017	85 295	84 696	→	-0,70%
	Schœlcher	20 490	20 290	20 270	→	-0,10%
	Saint-Joseph	17 016	17 221	17 276	→	+0,32%
	Lamentin	40 470	40 841	40 696	→	-0,36%
	TOTAL ODYSSEI	164 989	163 647	162 938	→	-0,43%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	20 449	20 672	20 997	↗	+1,57%
	Schœlcher	5 988	6 007	6 084	↗	+1,28%
	Saint-Joseph	722	783	785	→	+0,26%
	Lamentin	8 453	8 931	9 087	↗	+1,75%
	TOTAL ODYSSEI	35 612	36 393	36 953	↗	+1,54%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	51 274	49 806	49 771	→	- 0,07%
	Schœlcher	12 759	12 305	12 353	→	+ 0,39%
	Saint Joseph	1 876	2 007	2 002	→	- 0,27%
	Lamentin	19 001	19 637	19 597	→	- 0,20%
	TOTAL ODYSSEI	84 461	83 755	83 724	→	- 0,04%
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	58%	58%	58,76%	→	0,37 pt
	Schœlcher	62%	61%	60,94%	→	0,30 pt
	Saint Joseph	11%	12%	11,59%	→	-0,07 pt
	Lamentin	47%	48%	48,16%	→	0,08 pt
	TOTAL ODYSSEI	51%	52%	51,79%	→	0,24 pt
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0	0,012	0,012	→	-

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200,32	200,32	200,32	→	+ 0,00%
	Schœlcher	46,83	46,83	46,83	→	+ 0,00%
	Saint Joseph	6,42	6,42	6,42	→	+ 0,00%
	Lamentin	73,48	75,99	77,33	→	+ 1,76%
	TOTAL ODYSSEI	327,06	329,57	330,91	→	+ 0,41%
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	4	4	4	→	-
	Schœlcher	0	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	0	→	-
	Lamentin	4	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSEI	8	8	8	→	-

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		10,4	9,7	9,7	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,7565	0,88	0,7	→	- 0,18 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		25	27	27	→	-
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées		50	50	50	→	-

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

Données au 31/12/2016 non disponibles.

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2015	Conformité globale performance en 2015	Conformité réseau
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	Oui	Oui	Oui
LAMENTIN GAIGNERON	35000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	5000	Non	Non	Oui
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	Oui	Oui	Oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-La Chappelle	800	Oui	Oui	-
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Choisy	200	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	Oui	Non	-
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	Non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Presqu'île	50	Oui	Oui	-

- Données au 31/12/2016 non encore disponibles

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	265,4	135,8	141,1	↗	+ 4%
	Dillon 1	681,4	559,9	810,2	↗	+ 45%
	Dillon 2	1 814,8	1 709,6	1 573,2	↘	- 8%
	Pointe des Nègres	988,1	871,4	944,4	↗	+ 8%
	Fond-Lahayé	71,5	88,2	69,2	↘	- 22%
	Rosières	81,3	86,6	84,5	→	- 2%
	Acajou	288,0	291,9	257,6	↘	- 12%
	Gaigneron	736,0	532,4	446,8	↘	- 16%
	Pelletier Désirade	39,1	107,4	75,9	↘	- 29%
	ODYSSI	4965	4 383	4 403	→	+ 0%
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	96%	100%	100%	→	+0 pt
	Dillon 1	97%	97%	98%	→	+1 pt
	Dillon 2	100%	100%	100%	→	+0 pt
	Pointe des Nègres	96%	100%	100%	→	+0 pt
	Fond-Lahayé	86%	100%	100%	→	+0 pt
	Rosières	93%	87%	79%	↘	-8 pt
	Acajou	0%	0%	0%	→	+0 pt
	Gaigneron	100%	100%	100%	→	+0 pt
	Pelletier Désirade	100%	100%	93%	↘	-7 pt
	TOTAL ODYSSI	94%	94%	94%	→	-
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	42,00	40,80	43,25	→	6,00%
	Dillon 1	257,99	376,31	227,31	↘	-39,60%
	Dillon 2	305,66	390,23	232,61	↘	-40,39%
	Pointe des Nègres	298,97	304,71	348,60	↗	14,40%
	Fond-Lahayé	12,58	6,94	7,61	→	9,65%
	Rosières	12,36	10,72	19,13	↗	78,45%
	Acajou	16,32	28,97	28,00	→	-3,35%
	Gaigneron	203,48	184,44	178,00	→	-3,49%
	Pelletier Désirade	0,45	2,70	9,10	↗	237,04%
	ODYSSI	1149,81	1345,82	1093,61	↘	-18,74%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		98%	100%	100	→	-

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Volumes facturés (m³)	4 731 162	4 670 947	4 959 174	↗	+ 6%
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	9 921 739	9 891 114	10 071 369	↗	+1.82%

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Prix unique de l'assainissement collectif sur le territoire de la CACEM Les indicateurs ci-dessous sont établis au <u>1^{er} janvier N+1</u> Base 120 m³					
Montant Prime fixe	46,47 €	56,00 €	56,00 €	→	+0%
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	211,20 €	→	+0%
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	18,00 €	→	+0%
TVA	5,79 €	5,99 €	5,99 €	→	+0%
Facture TTC 120m³	281,46 €	291,19 €	291,19 €	→	+0%
Tarif au M³ Base 120 M³					
Prix TTC au m³ (base 120m³)	2,35 €	2,43 €	2,43 €	→	+0%
Redevance au m³	1,76 €	1,76 €	1,76 €	→	+0%

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Montant financier des travaux engagés (€)		1 204 332	1 151 326	3 347 705	↗	191%
PPI voté (BP+BS+DM)+RAR		2 160 785	6 468 594	5 788 621	↘	-11%
Taux d'exécution du PPI		56%	18%	58%	↗	+40,03 pt
Epargne brute (€)		2 360 878	2 842 808	3 157 386	↗	+11%
Dettes financières		18 954 088	17 723 157	20 668 853	↗	+17%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>		8,03	6,23	6,55	↘	+0,31 an
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	11,78%	8,64%	11,78%	12,77%	↗	+1pt

4.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	36 169	35 489	34 925	↘	- 2%
	Schœlcher	7 750	7 985	7 917	→	- 1%
	Saint Joseph	15 140	15 214	15 274	→	+0%
	Lamentin	21 469	21 204	21 099	→	- 0%
	TOTAL ODYSSI	80 528	79 892	79 214	→	- 1%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	14 421	14 730	14 734	→	+0%
	Schœlcher	3 898	3 898	3 899	→	+0%
	Saint-Joseph	5 934	5 934	5 989	→	+1%
	Lamentin	9 644	9 644	9 783	→	+1%
	TOTAL ODYSSI	33 437	34 206	34 405	→	+1%
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	248	232	210	↘	- 9%
	Schœlcher	54	60	261	↗	+335%
	Saint Joseph	107	106	65	↘	- 39%
	Lamentin	241	284	55	↘	- 81%
	TOTAL ODYSSI	650	682	591	↘	- 13%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France	13%	13%	13%	→	-
	Schœlcher	3%	3%	3%	→	-
	Saint Joseph	5%	5%	5%	→	-
	Lamentin	19%	19%	19%	→	-
	TOTAL ODYSSI	13%	13%	13%	→	-
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	114	127	118	↘	- 7%
	Schœlcher	15	22	35	↗	+59%
	Saint Joseph	28	22	21	↘	- 5%
	Lamentin	34	38	19	↘	- 50%
	TOTAL ODYSSI	191	209	193	↘	- 8%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹		130	130	130	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	187 €	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	97 €	→	-

¹ Octobre 2013: Délibération n° CC 05 86, du 23/07/2010, portant approbation de la prise de compétences Entretien et Réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif et unité de traitement des matières de vidange.

INDICATEURS	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1	84 €	84 €	84 €	→	-
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	200 €	200 €	200 €	→	-

SERVICE EAU POTABLE



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

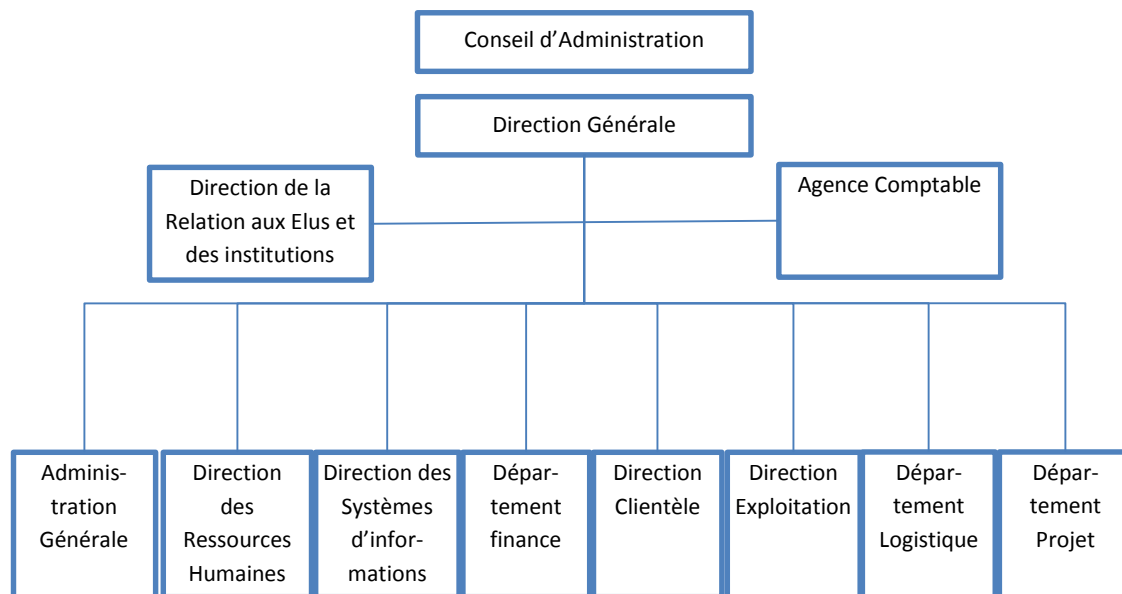
ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes d la CACEM depuis le 1^{er} mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, ODYSSI a du mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont du être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

Suite à ces extensions de périmètre de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie et en particulier, le contentieux en cours entre la CACEM et le SICSM relatif au patrimoine et à l'approvisionnement en eau des communes du Lamentin et Saint-Joseph.

Afin de répondre aux mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions d'eau de la Martinique et de personnes qualifiées. L'organigramme d'ODYSSI est le suivant :



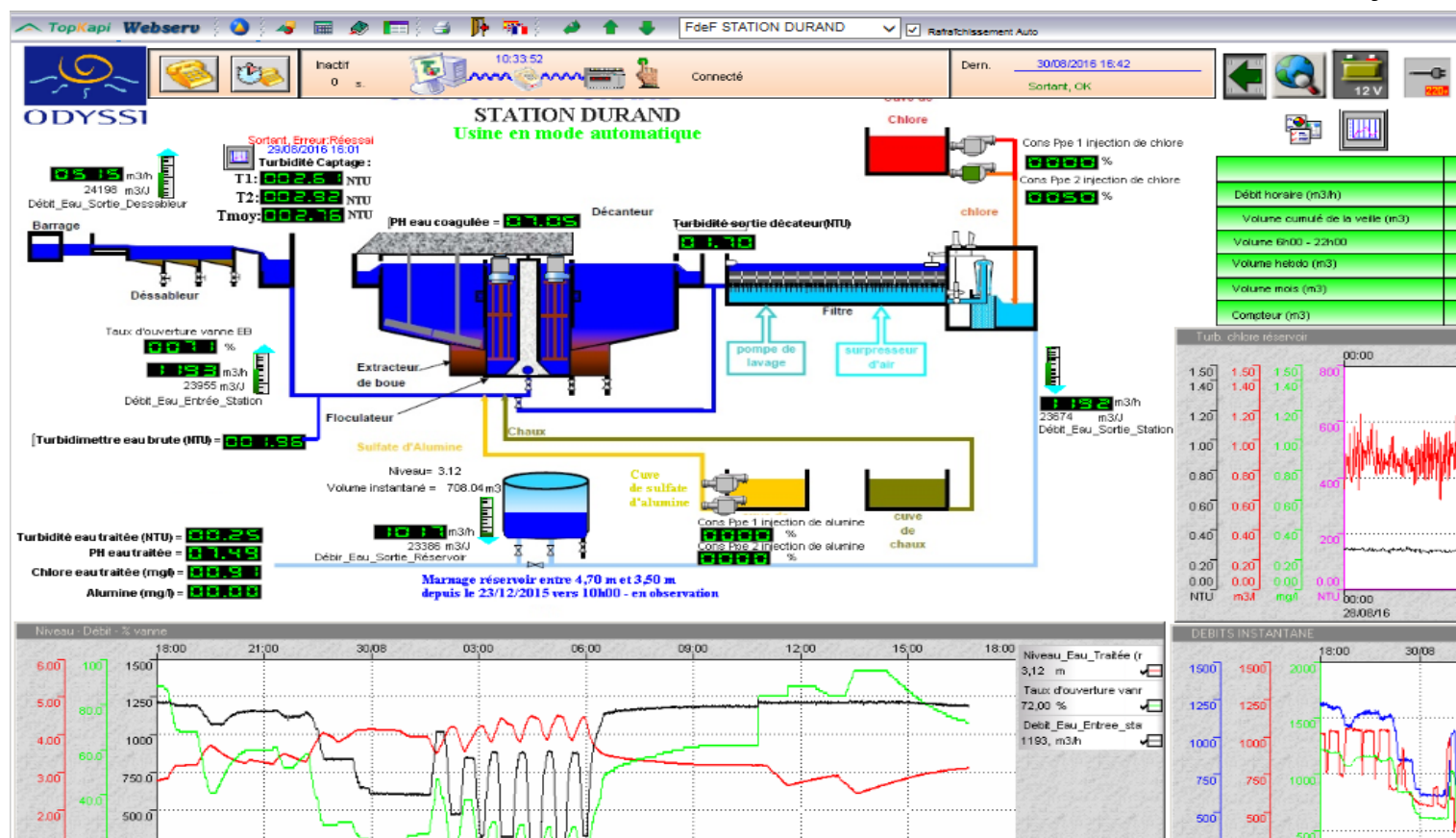
- La direction Exploitation est en charge notamment de la production, la distribution d'eau, la gestion du réseau (régulation, réparation des casses...);
- La direction clientèle s'occupe principalement de la relation client (gestion des contrats, traitements des demandes des abonnés et usagers, relève des compteurs...),
- Et le département projet assure la mise en œuvre notamment de plan pluriannuel d'investissement et ainsi que le diagnostic des réseaux d'eau.

Des travaux sont en cours sur les stations d'eau potable de Durand et Caféière. Ils devraient permettre à termes à ODYSSI d'optimiser son fonctionnement, d'améliorer les conditions de travail de ses salariés et son impact sur l'environnement.

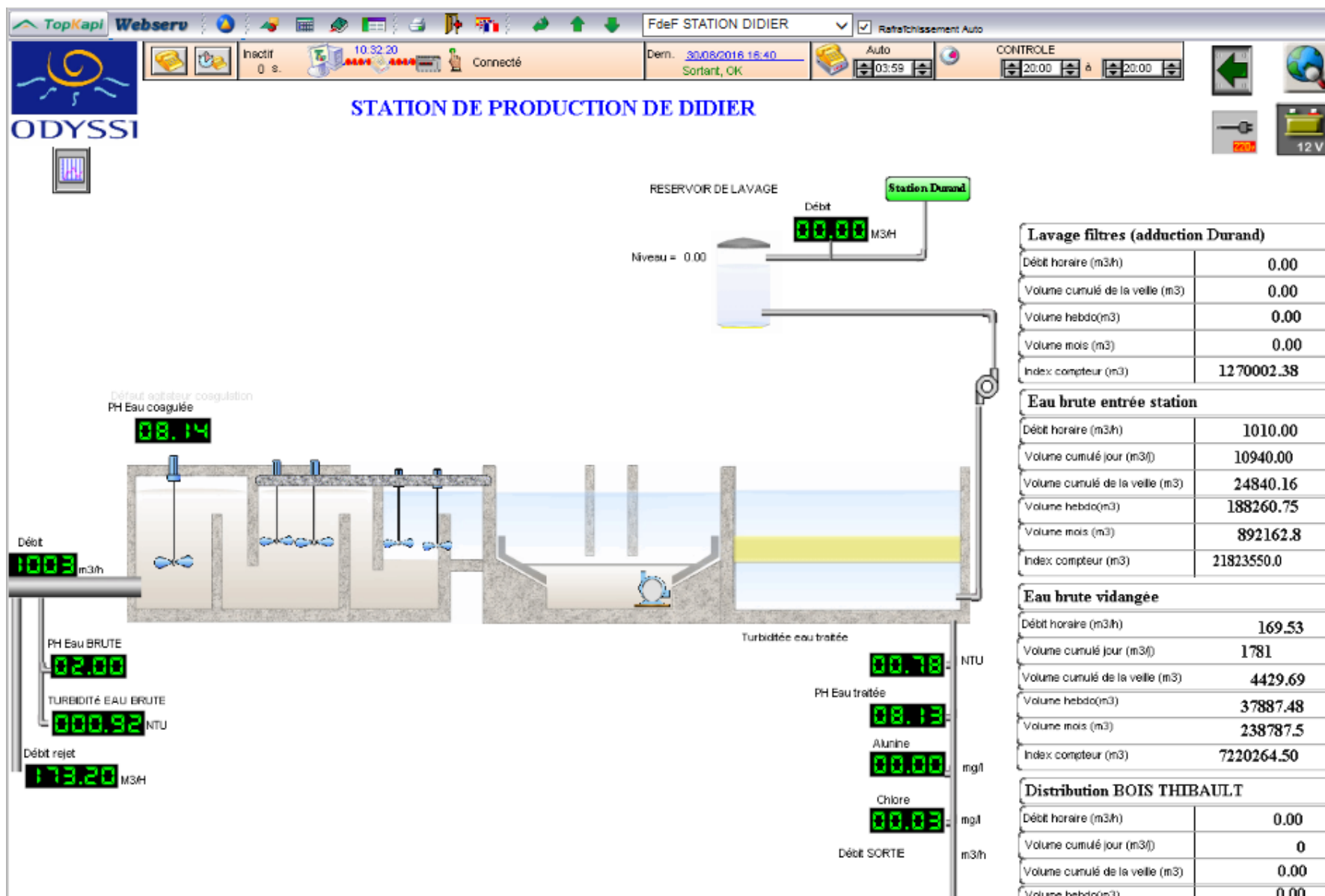
2 LE RESEAU

2.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j

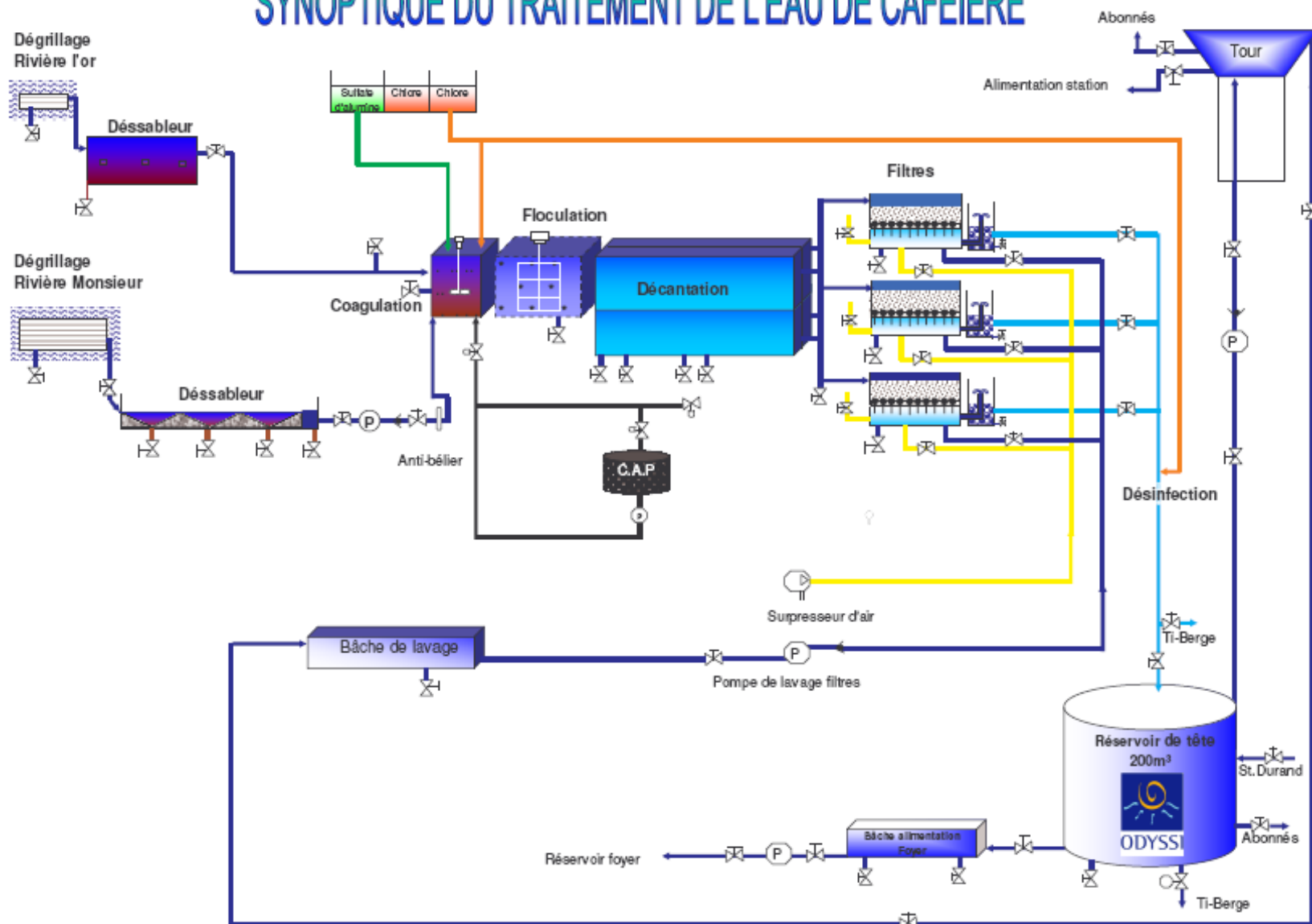


USINE DE PRODUCTION DE DIDIER DE CAPACITE NOMINALE DE PRODUCTION DE 25.000 m³/j



STATION DE SECOURS

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



2.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

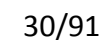
L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeure partie par la station de DURAND

RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier - Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIEIRE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix - Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateauboeuf- TSF	1943-1968

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morissot	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	cit� Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute - Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Th�r�se	1943
25	Ch�teauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caf����re	1250	CAFEIERE	Caf����re – ravive Vilaine	1939
	27	44960			



RESERVOIRS DU LAMENTIN

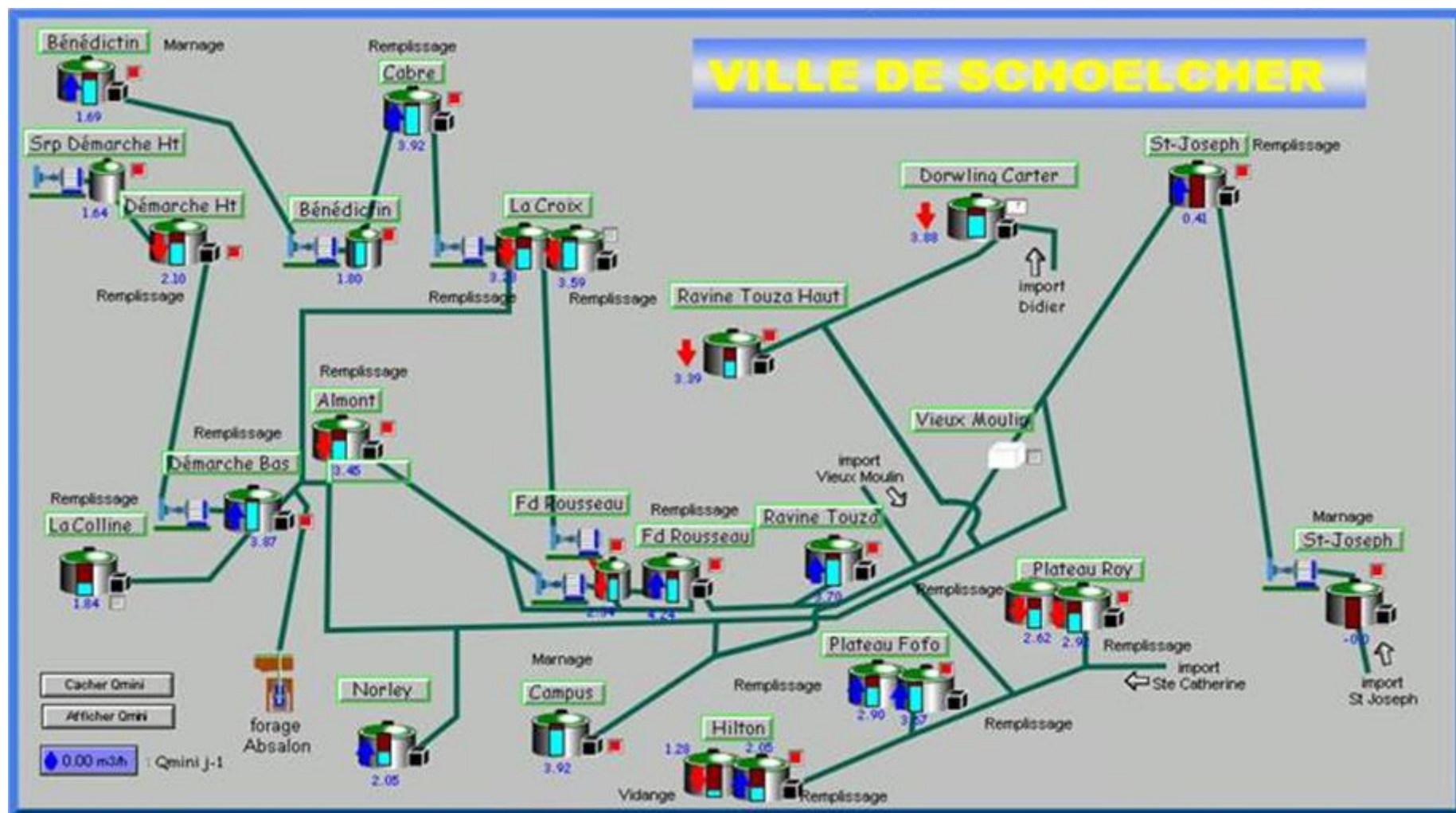
n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Acajou prolongé Galléria
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mélé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
10	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
11	Roches carrées 1	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
12	Roches Carrées 2	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
13	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
Capacité totale		10 110 m³		

RESERVOIRS DE SAINT-JOSEPH

n°	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/ Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/ Ermitage Gommier
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingles/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/ Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'île	240	Rivière blanche	Presqu'île /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
1	ALMONT	500
2	BENEDICTINS	100
3	CABRE	700
4	CAMPUS	1 000
5	COLLINE	80
6	Démarche Bas	400
7	DEMARCHE HAUT	100
8	DOWLING CARTER	1 000
9	FOND ROUSSEAU	1 000
10	HILTON 1	1 000
11	HILTON 2	1 000
12	LACROIX 1	1 000
13	LACROIX 2	1 000
14	NORLEY	350
15	PLATEAU FOFO 1	1 000
16	PLATEAU FOFO 2	1 000
17	PLATEAU ROY 1	1 000
18	PLATEAU ROY 2	1 000
19	RAVINE TOUZA BAS	700
20	RAVINE TOUZA HAUT	100
21	ST JOSEPH	3 000
TOTAL		17 030



2.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchement, d'eau potable sur la CACEM est de :

- Sur la commune de Fort-de-France : 363,709 km
- Sur la commune du Lamentin : 296,996 Km
- Sur la commune de St Joseph : 136,898 Km
- Sur la commune de Schoelcher : 144,102 km
- Soit un global de : **941,705 Km**

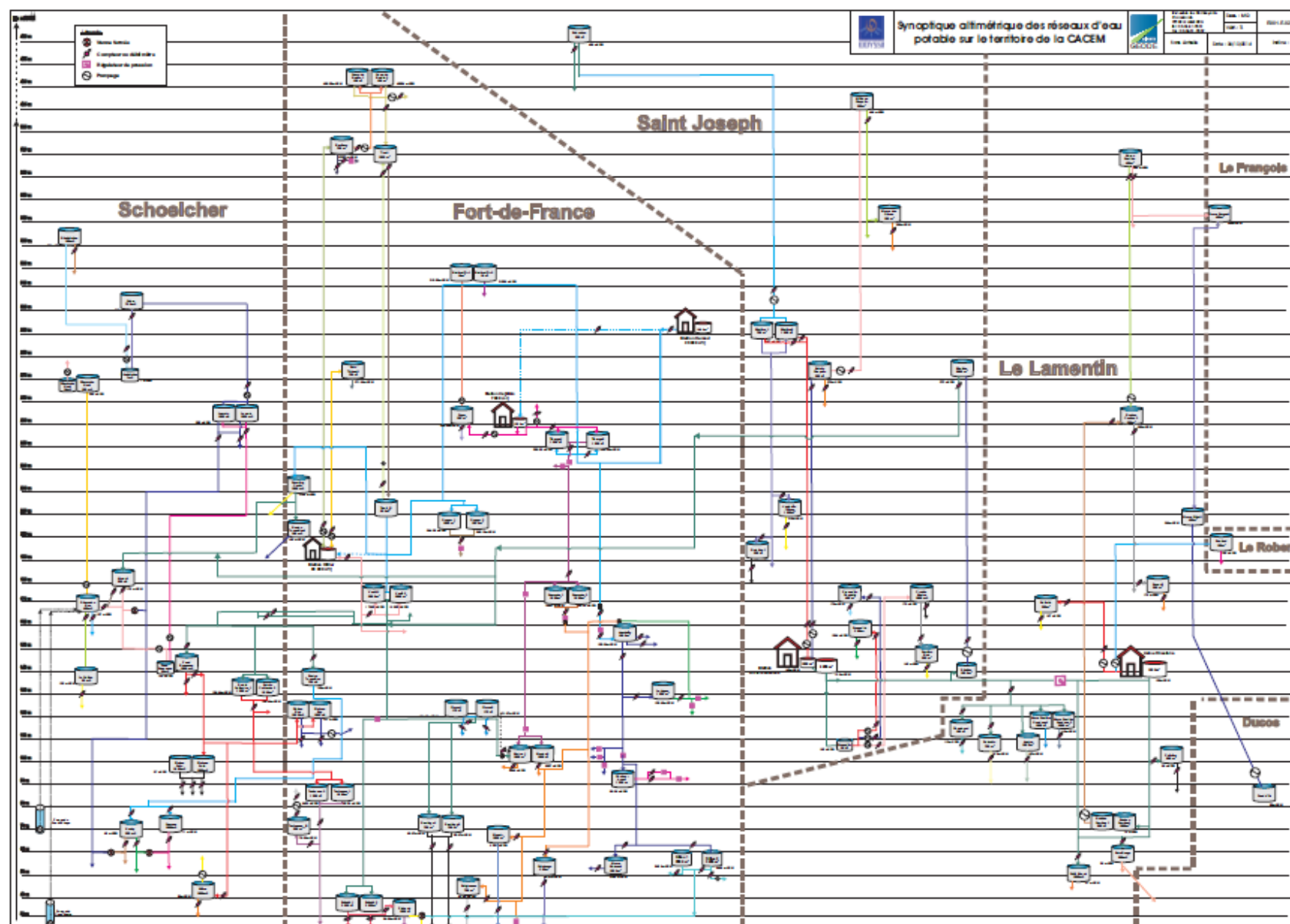
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
Polyéthylène	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

RESEAU AEP LAMENTIN		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77 178 ml	26 %
PVC	208 113 ml	70.1%
Polyéthylène	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	296 996 ml	100%

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	32 241 ml	23.6%
PVC	100 381 ml	73.3%
Polyéthylène	4 276 ml	3.1%
TOTAL	136 898 ml	100%

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire (ml)	Répartition
Acier	155	0,1%
Fonte	74 143	51,5%
Inconnu	4 221	2,9%
Polyéthylène	3 781	2,6%
PVC	61 802	42,9%
Total général	144 102	100,0%

Le réseau d'adduction :



2.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : VENTE/ ST CATHERINE / ERMITAGE/ EVECHE /TARTENSON / /BAREME / CAMP BALATA /CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesses – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre- ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher - Tunnel Didier
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renévill – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateauboeuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morissot – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'Abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop

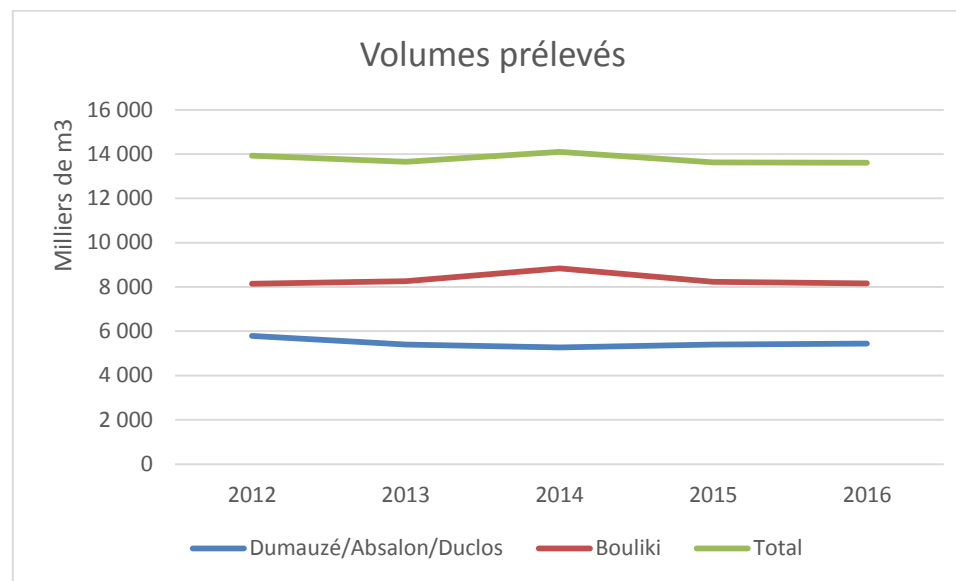
Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
		SCHOELCHER	Réservoir Dorwling Carter
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

3 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

3.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les déclarations de périmètre de protection des points de captage et autorisations de prélèvement ont été validées par le préfet en 2011. Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2016 / 2015
SOURCE CRISTAL						
RIVIERE DUMAUZE	5 783 596	5 393 154	5 262 338	5 393 154	5 449 092	+ 1,04%
RIVIERE ABSALON						
RIVIERE DUCLOS						
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 147 715	8 260 781	8 836 655	8 230 994	8 159 698	- 0,87%
TOTAL	13 931 311	13 653 935	14 098 993	13 624 148	13 608 790	- 0,11 %



LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

Les deux forages situés à Cœur Bouliki ont été réalisés mais pas encore mis en exploitation, des difficultés sont rencontrées au niveau du raccordement électrique. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m³/h par forage, soit environ 2300 m³/j.

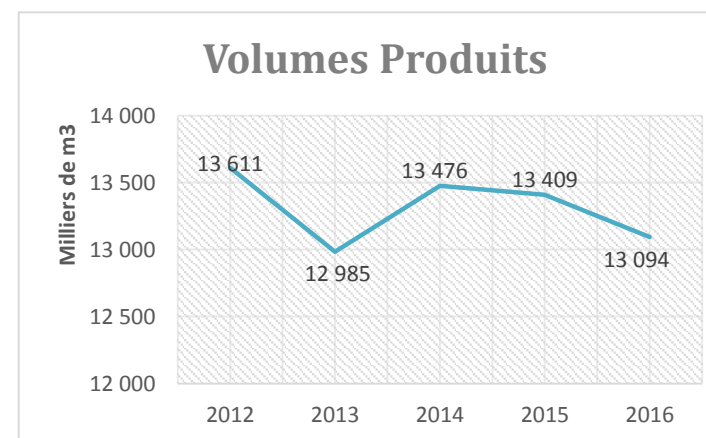
- ♦ Le forage pour la commune de Schœlcher est situé à Case Navire.

3.2 LES VOLUMES PRODUITS

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
DIDIER	446 706	415 063	450 099	438 053	452 138	437 310	454 878	454 771	438 879	445 684	427 474	458 707	5 319 762
DURAND	677 630	603 192	651 020	623 924	647 934	647 728	654 669	651 718	624 545	655 780	625 910	680 373	7 744 423
CAFEIERE	1 309	932	1 061	952	1 701	526	4 640	4 790	4 212	2 945	2 806	4 407	30 281
TOTAL 2016	1 125 645	1 019 187	1 102 180	1 062 929	1 101 773	1 085 564	1 114 187	1 111 279	1 067 636	1 104 409	1 056 190	1 143 487	13 094 466
Rappel 2015	1 132 079	1 018 653	1 129 601	1 112 437	1 144 381	1 121 910	1 130 301	1 122 407	1 107 712	1 161 599	1 078 828	1 149 408	13 409 316
Evolution 2016/2015	-0,6%	0,1%	-2,4%	-4,5%	-3,7%	-3,2%	-1,4%	-1,0%	-3,6%	-4,9%	-2,1%	-0,5%	-2,3%

3.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

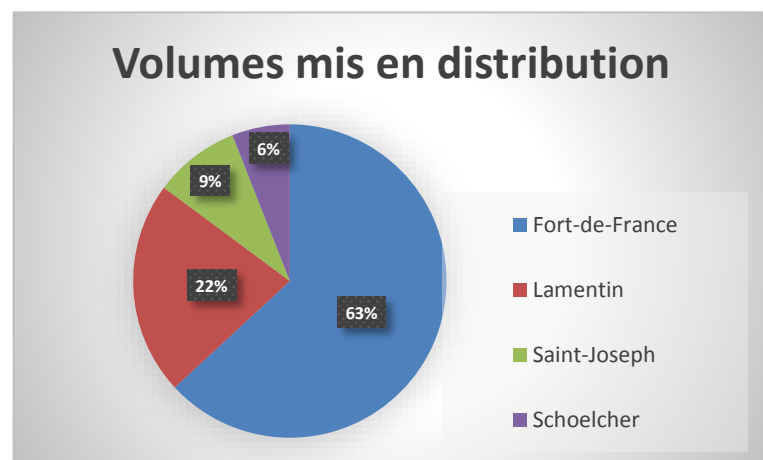
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Didier	5 742 500	5 595 596	5 215 044	5 091 223	5 014 773	5 319 762
Durand	7 555 020	7 613 656	7 745 489	8 312 484	8 337 391	7 744 423
Caféière	447 467	401 404	24 022	71 837	57 152	30 281
Total	13 744 987	13 610 656	12 984 555	13 475 544	13 409 316	13 094 466



3.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

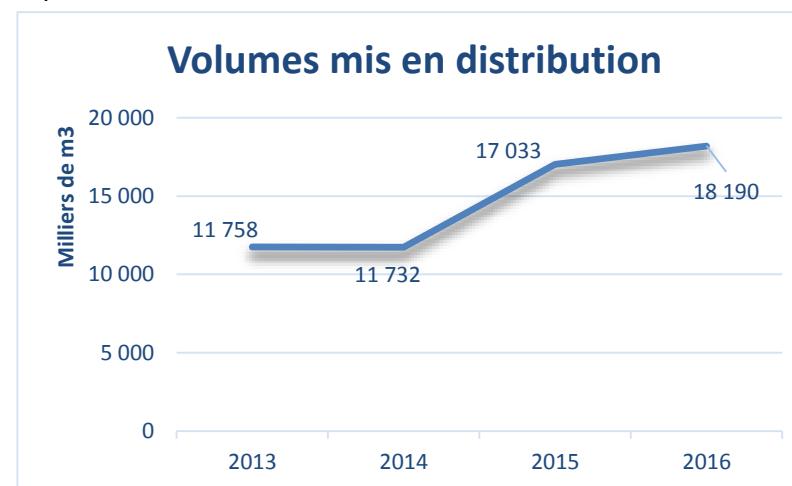
Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2013	2014	2015	2016	Evolution en %
Fort-de-France	11 758 153	11 731 568	11 652 355	11 480 773	- 1,47%
Lamentin**			3 855 849	4 008 479	+ 3,96%
Saint-Joseph**			1 524 308	1 614 123	+ 5,89%
Schoelcher***				1 086 444	
Total ODYSSI	11 758 153	11 731 568	17 032 512	18 189 819	+ 6,79%

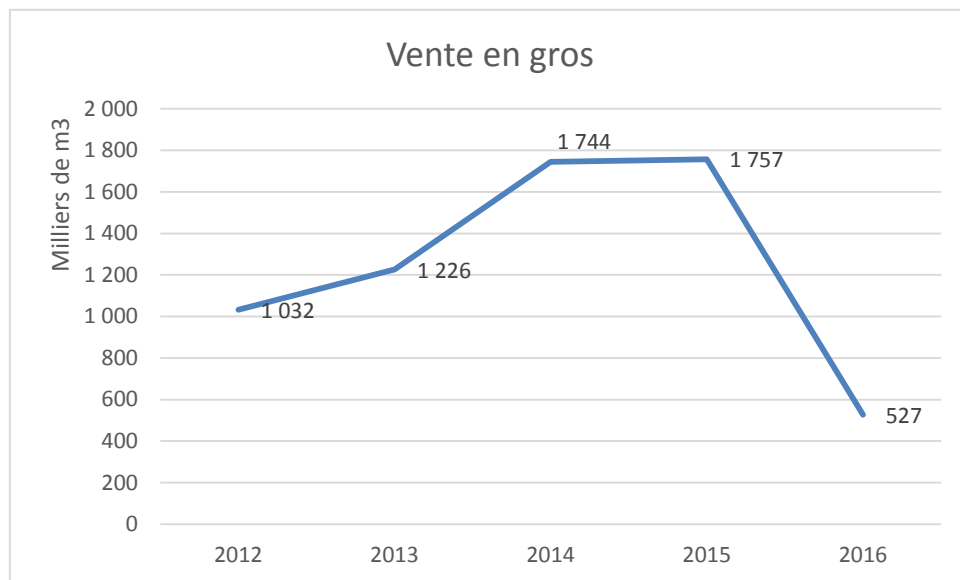


** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation. Aucun compteur de livraison n'est installé.

Le 1^{er} mai 2016, ODYSSI reprend en régie la commune de Schoelcher. La vente d'eau en gros vers Schoelcher s'arrête donc au 30 avril, et cette eau est désormais distribuée directement par ODYSSI aux Schoelcherlois.



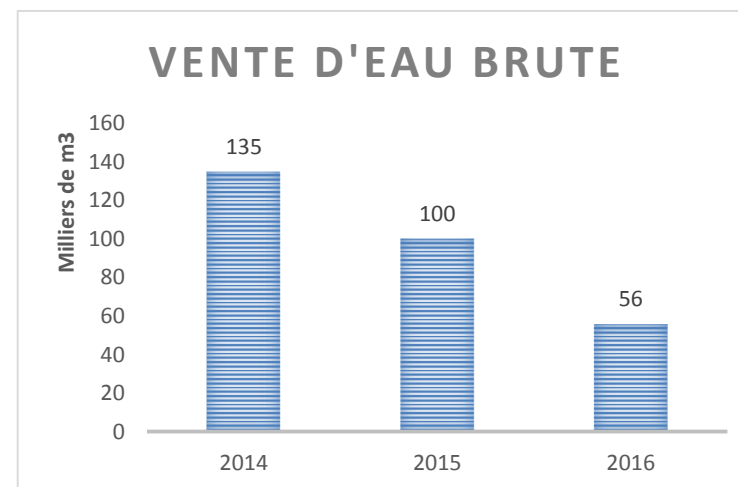
3.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS



Commentaire :

Le 1er mai 2016, ODYSSI reprend en Régie la commune de Schoelcher. L'eau antérieurement livrée en gros à Schoelcher est désormais distribuée directement aux abonnés de Schoelcher.

ODYSSI vend également de l'eau brute permettant à l'habitation EA Petit Morne d'irriguer ses cultures. Les volumes livrés à EA petit morne varient en fonction de la pluviométrie observée en cours d'année.



4 LA QUALITE DES EAUX

4.1 SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE



Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Conformité des eaux (Limites de qualité)
Adduction de la CACEM - 2016

CAPTAGE (CAP)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
RIVIERE ABSALON	6	100%	100%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	92%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	100%
SOUS TOTAL CAP	31	100%	96,77%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
STATION DE CAFEIERE	6	100%	100%
STATION DE DIDIER	24	100%	96%
STATION DE DURAND	24	100%	100%
STATION DEMARCHE BAS	3	100%	100%
STATION MEDAILLE	2	100%	100%
SOUS TOTAL TTP	59	100%	98,31%
UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
CENTRE SUD	66	100%	100%
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	9	89%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	85	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	37	97%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	12	100%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	37	97%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	10	100%	100%
LAMENTIN CENTRE	44	95%	100%
LAMENTIN EST	7	100%	100%
SCHOELCHER NORD	23	100%	100%
SCHOELCHER SUD	20	100%	100%
SOUS TOTAL UDI	350	99%	100,00%
SOUS TOTAL TTP / UDI	409	98,78%	99,76%
TOTAL PRELEVEMENTS	440	98,86%	99,55%

* Les taux de conformité sont calculés par rapport au respect de limite de qualité

4.2 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2015

	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015 en %
Nb d'analyses Turbidité	4554	4844	4721	- 2,6 %
Nb de dépassements Turbidité	0	1	15	+1 400 %
Taux de conformité Turbidité	100%	100%	99.7%	- 0,3 pt
Nb d'analyses Aluminium	1003	800	1518	+ 90 %
Nb de dépassements Aluminium	11	20	68	+240 %
Taux de conformité Aluminium	99%	98%	95.52%	- 2,5 pt
Nb d'analyses Chlore	4635	4970	4693	- 5,6 %
Nb de dépassements Chlore	80	73	76	+4 %
Taux de conformité Chlore	98%	99%	98,4%	- 0,6 pt
Nb d'analyses pH	4379	4490	4518	+ 0,62
Nb de dépassements pH	9	0	7	-
Taux de conformité pH	100%	100%	100%	0 pt

On note une augmentation du nombre d'analyse sur l'ensemble des paramètres due à la mise en place de l'automatisation de la station Durand et l'existence de dépassements d'alumine récurrents.

5 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

5.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

5.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

5.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservi par ODYSSI. Les abonnés de la commune de Schoelcher ont bénéficié de ces tarifs au à compter du 1^{er} mai 2016 date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schoelcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il existe également un tarif pour la vente en gros et un tarif pour la vente d'eau brute.

Le tarif de vente d'eau en gros a été fixé par délibération du Conseil Communautaire CC 03-52//2013.

Le tarif d'eau brute fait l'objet d'une convention entre l'abonné et ODYSSI.

5.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

5.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

5.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2016:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,25 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

La redevance ODE « préservation de la ressource » a été revalorisée à compter du 14/06/2011.

6 LES INVESTISSEMENTS

6.1 TRAVAUX MANDATES PENDANT L'EXERCICE 2016

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2016	FEDER	ODE	Subventions reçues
E07-1	FORT DE France	CONFORTEMENT TALUS UPEP DE DIDIER	14 659,00 €	44 320,93 €		44 321 €
E07-1	FORT DE France	MODERNISATION DE L'UPEP DE DIDIER	2 415 341,10 €			- €
E09-1	SCHOELCHER	TRAVX ADDUCTION NORLEY	17 090,00 €			- €
E06-6	FORT DE FRANCE	REHAB DE 22 RESERVOIRS EP T1		164 879,63 €	177 520,00 €	342 400 €
E07-2	FORT DE France	RENFORCEMENT ALIMENTAT° EP QUARTIER TUNNEL DIDIER		3 453,72 €		3 454 €
E06-7	FORT DE France	CONST° RES TETE 1000M3 ET REHAB STAT° POMPAGE DIDIER			57 480,00 €	57 480 €
E07-16	SCHOELCHER	REMISE EN ETAT RESERVOIR NORLEY ET REP DIST EP			357 377,93 €	357 378 €
		POSE DEBITMETRE			43 000,00 €	43 000 €
			2 447 090,10 €	212 654,28 €	635 377,93 €	848 032,21 €

6.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

6.2.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Fort de France	Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable au quartier Rivière L'Or – Tranche 2	Améliorer le rendement de réseau et sécuriser l'alimentation en eau potable du quartier
Saint-Joseph	Interconnexion des réseaux CACEM pour le Lamentin Saint-Joseph	Utiliser le réservoir de Séailles SMDS en réservoir de tête pour l'usine de Durand, mieux utiliser la ressource sur Rivière Blanche, optimiser le stockage et sécuriser la distribution

6.2.2 RENOUVELLEMENT DE RESEAU

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION - SITE	Nombre de ML
Fort de France	Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable au quartier Rivière L'Or – Tranche 1	1 040

6.2.3 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort-de-France	Réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Didier – Lot.1	Mise aux normes de l'usine et optimisation de l'outil de production	Construction d'une nouvelle unité de six filtres, de reminéralisation, préparation et injection des réactifs, instrumentation et régulation du débit d'eau brute, automatisme, télégestion, supervision et le réaménagement du local de pompage.

6.2.4 LES TRAVAUX HORS DU PERIMETRE DE LA CACEM

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Prêcheur	Conduite de projet : Pose d'une conduite d'adduction DN 110mm et d'une distribution DN125mm d'eau potable au quartier Anse Belleville	Améliorer le rendement de réseau et sécuriser l'alimentation en eau potable du quartier	Déplacement de ces conduites suite à une casse sous une habitation
Fond Saint Denis	Conduite de projet : Pose d'une nouvelle canalisation de distribution d'eau potable sur la RD1	Sécuriser l'alimentation en eau potable du bourg de Fond Saint Denis	Déplacement et renouvellement de la conduite d'eau potable suite à un glissement de terrain

7 LES PERSPECTIVES

ODYSSI poursuit sa démarche d'amélioration continue par la mise en route en 2017, d'un projet d'entreprise dont les principaux chantiers sont les suivants :

- L'optimisation des achats,
- L'amélioration de la gestion des subventions (PPI ...),
- La modernisation du
- L'anticipation de l'avenir en pilotant une prospective,
- L'optimisation de la gestion du parc automobile,
- La gestion du capital humain,

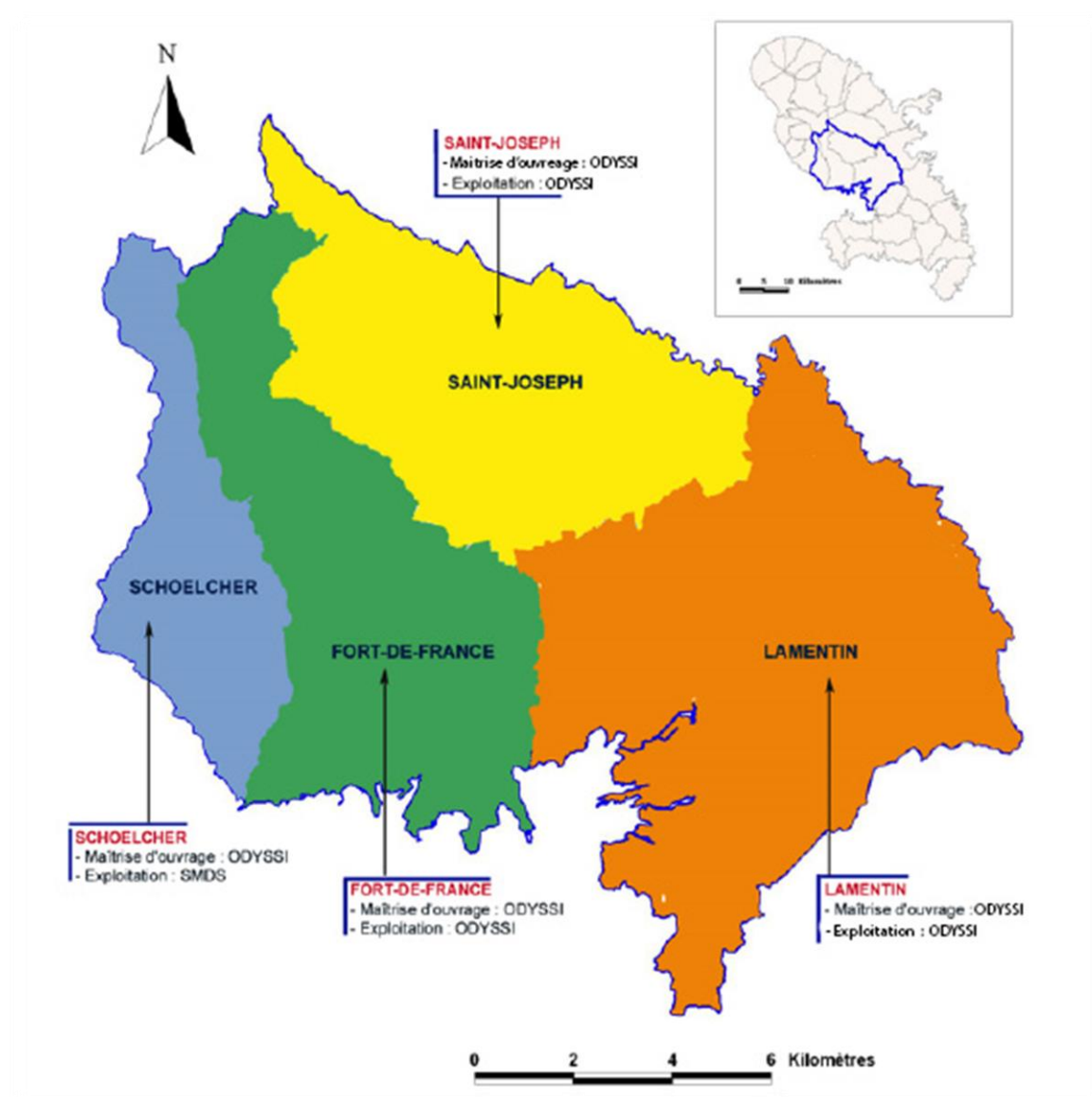
- L'amélioration de la communication interne.

ODYSSI poursuivra également ses travaux afin d'améliorer sa productivité, sécuriser son alimentation en eau et améliorer son rendement de réseau. Les travaux menés en priorité seront les suivants :

- la modernisation de la station de production d'eau potable de Didier
- la poursuite du plan d'action sur le rendement de réseau
- l'étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes du Lamentin et Saint-Joseph.

Assainissement collectif

1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE



1.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

Depuis 2014, ODYSSI a mis en service l'unité de traitement des matières de vidange.

1.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

2 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON			PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement sur Fort-de-France. Système unique au monde.

2.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'ÉPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	la fontanes	boues activées	biologique			vidangeur
	la jambette	boues activées	biologique	500		vidangeur
	les hammeaux de la vallée	Boues activées	biologique			vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
	Lot Modeste	Boue activée	Biologique	100		
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			99 270		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH				5 035	
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN				45 480	
TOTAL ODYSSI				183 785		

3 BILAN PAR STEP

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

3.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



3.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

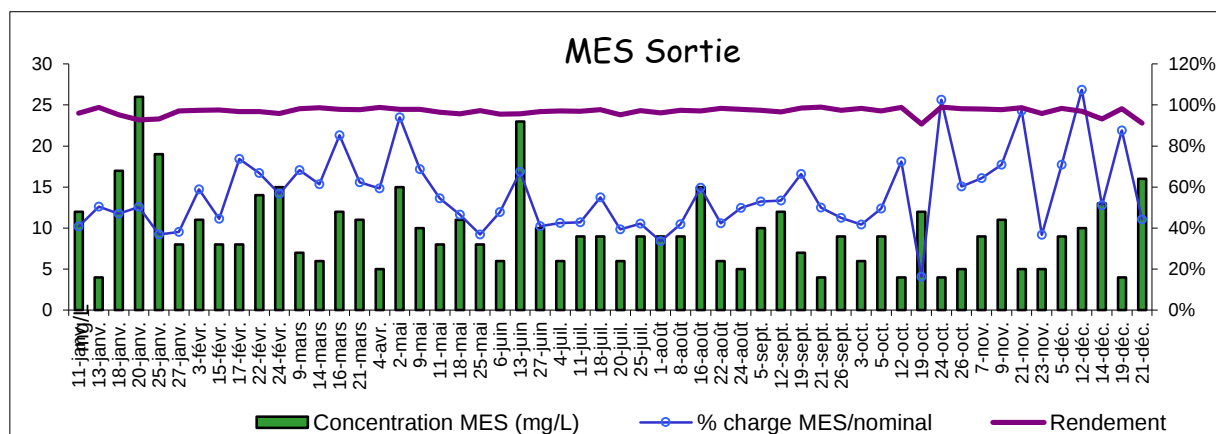
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schoelcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bêche

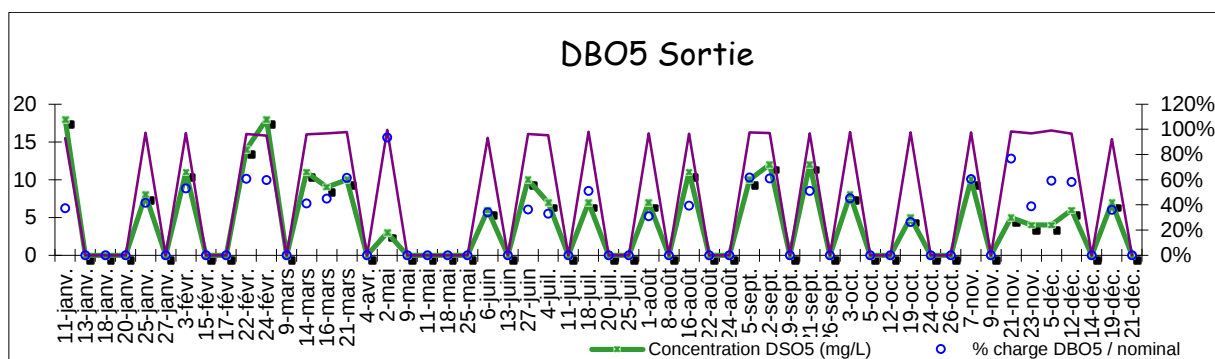
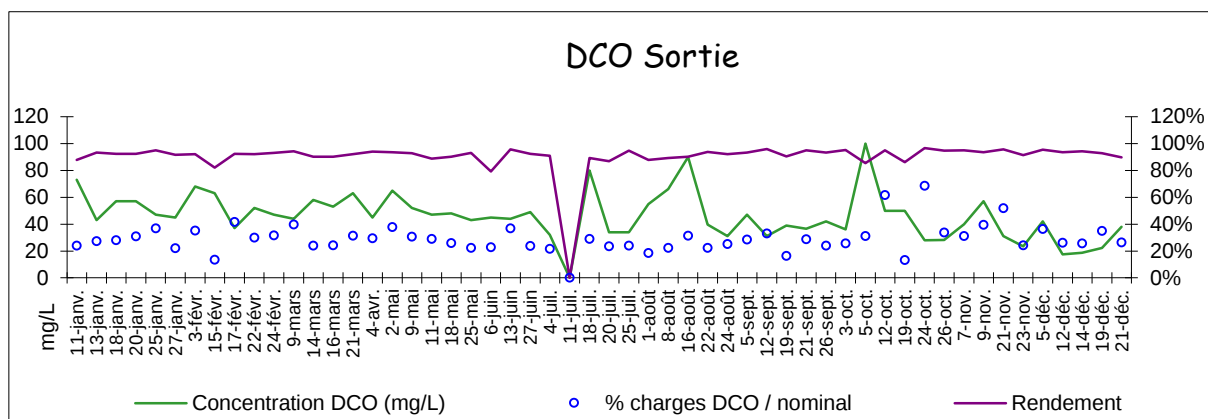
eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bache de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	15 740,00	52,46
Débit de référence	m ³ /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500		
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	3 317,33	66,34
DBO5	Kg/jour	1 900	944,40	49,70
DCO	Kg/jour	6 800	2 020,50	29,71
MEST	Kg/jour	2 000	1128,70	56,43
NTK (azote Kjedhal)	Kg/jour	450	229,00	50,88
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	26,30	22,86

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	26	9,6	6
DCO	125	100	46,9	18
DBO5	25	18	9	3
NTK	30	34	16,6	2
PT	5	2	1	0

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	98,92	97,01	90,77
DCO	70	96,67	91,84	79,17
DBO5	90	99,56	96,61	92,22

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	299,7	298,97	304,71	348,60
Siccité moyenne (%)	30	30	30	29
Refus de dégrillage (T)	12	16,69	19,36	18
Sables (T)	15,03	15,06	13,91	14,28
Graisses collectées (m3)	223	160	240	174
Polymère cationique (T)	2,261	3,078	2,951	3,430
Polymère anionique (T)	0,246	0,277	0,234	0,252

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Evénements notaires

- Circuit d'air process refait en entier.
- Démontage total de la centrifugeuse « A » pour entretien général.

Projets pour la STEP

- Réfection canalisation (bride et clapet anti retour) de refoulement bêche eau sale et pluviale.
- Changement pied d'assise poste toutes eaux.
- Changement ensemble support poires de la station.
- Changement revêtement vis sans fin.
- Entretien bâches a boues
- Réfection général caillebotis et garde-corps.
- Réfection tamis puits.
- Réfection bâches de rétentions produit chimique.
- Réfection récupérateur de graisse.
- Réfection tuyauteries eau traitées.

3.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



3.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

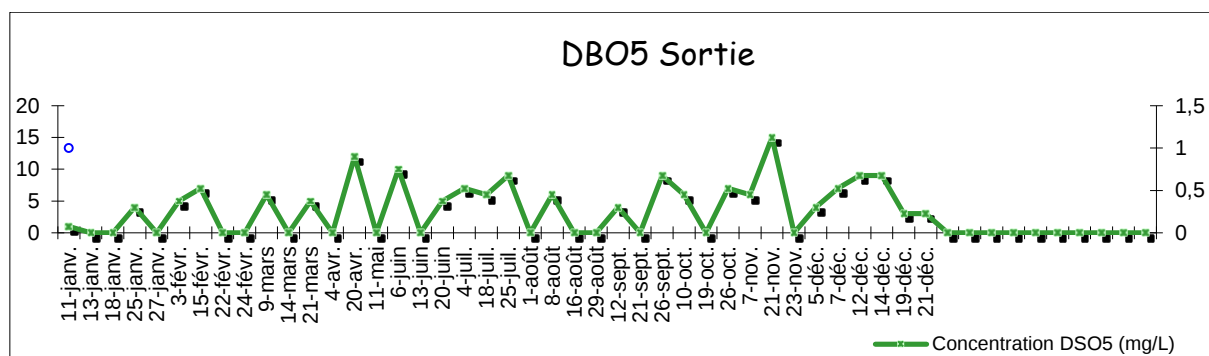
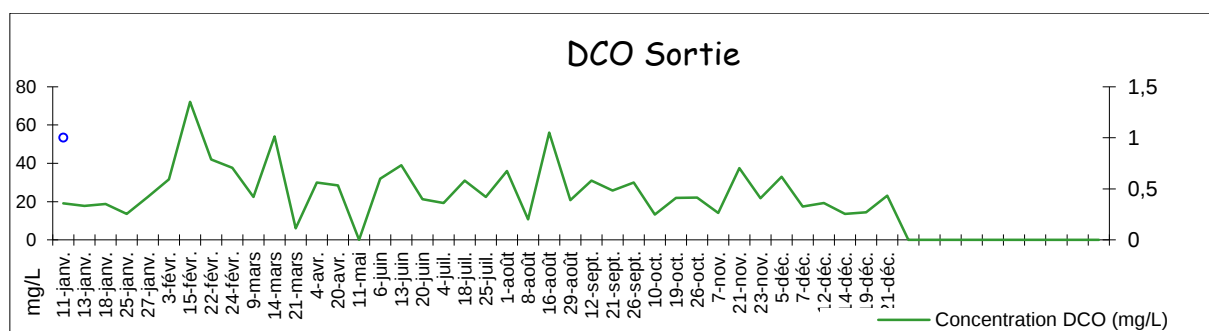
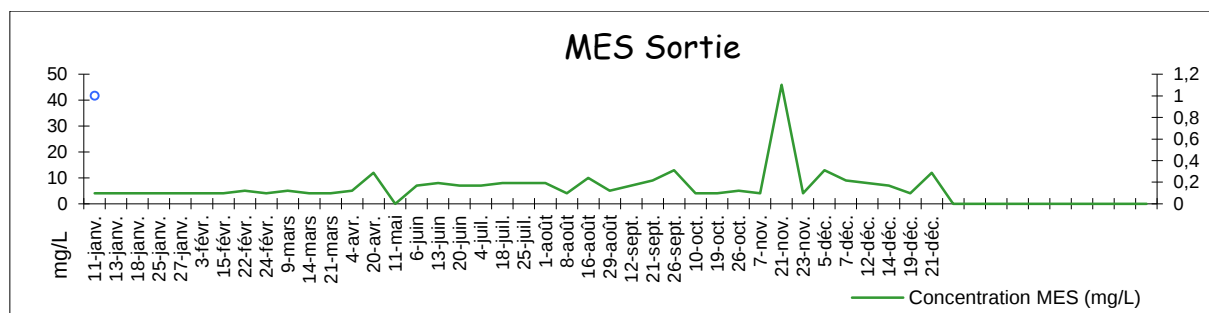
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	13 503,33	54,01
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3 469,69	69,39
DBO5	Kg/jour	1 500	810,2	54,01
DCO	Kg/jour	2 275	2 369,6	104,15
MEST	Kg/jour	1 750	2 034,3	116,24
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	201	61,84

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	46	7,4	4
DCO	125	72	26,7	6
DBO5	25	15	6,6	1
NTK	40	14	5,3	1

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,78	97,6	84,14
DCO	83,8	98,94	94,3	84,33
DBO5	90	99,79	94,8	81,25
NTK	38,5			

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	144,61	257,99	376,31	227,31
Siccité moyenne (%)	14,10	15,87	ND	17,03
Refus de dégrillage (T)	12,545	10,77	12,19	13
Sables (T)	122,1	118,71	125,31	128,7
Graisses collectées (m3)	96	124	128	120

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Evènements notoires

Réfection canalisation recirculation bassin aération.

Projets pour la step

Réfection lame déversante clarificateur 1

3.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



3.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

3.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

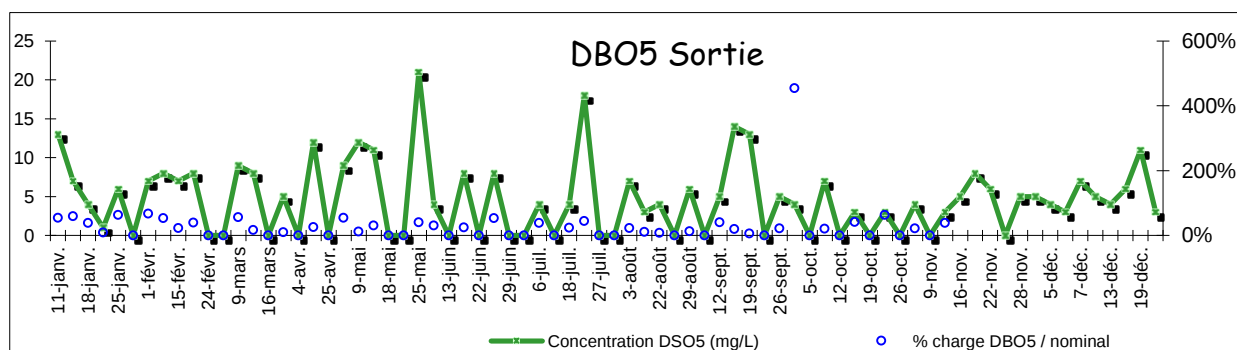
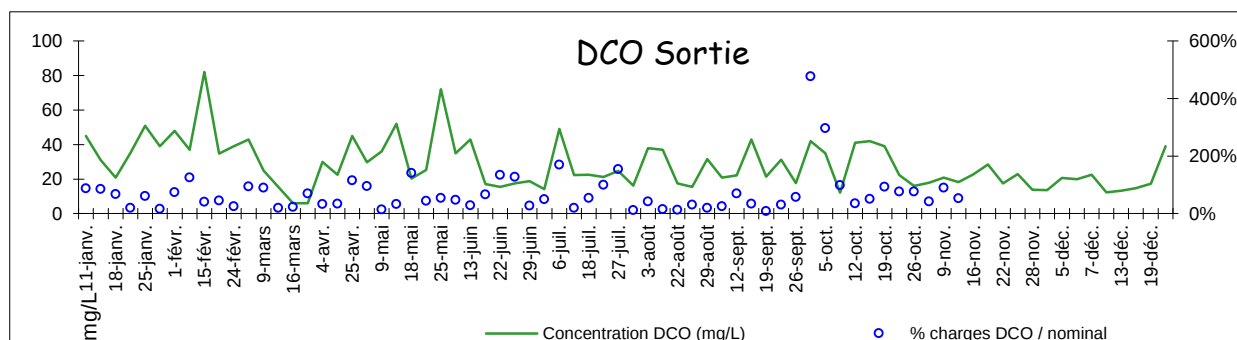
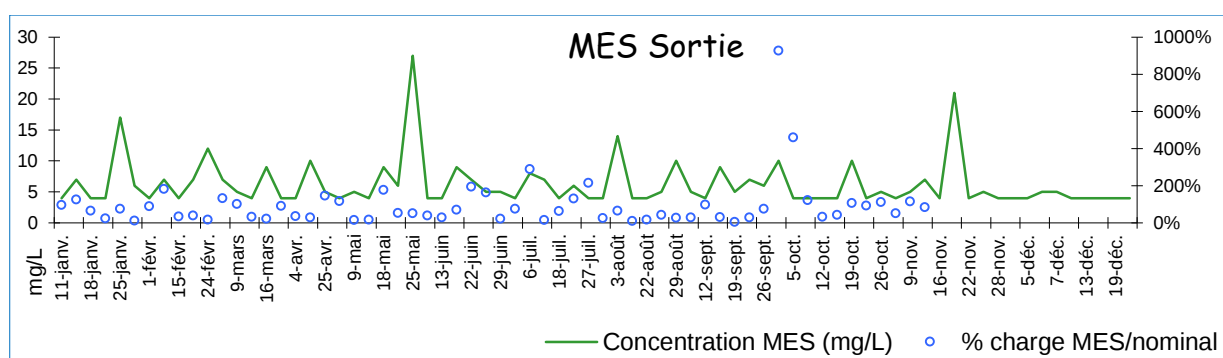
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Commune desservie : Fort de France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	26 220	43,70
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7 451,71	62,09
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3 600	1 573,2	43,70
DCO	Kg/jour	6 660	5 021,8	75,40
MES	Kg/jour	4 200	4 196,8	99,92
NK (azote Kjedhal)	Kg/jour	780	350	44,87
PT (phosphore total)	Kg/jour		57,4	

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	27	6,2	4
DCO	125	82	28,2	6
DBO5	25	21	6,9	1
NK	40	30	10,2	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99,83	97,6	87
DCO	83,8	99,22	93	74
DBO5	90	99,78	94,3	66
NK	38,5			

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	179,75	305,66	390,23	232,61
Siccité moyenne (%)	14,46	16,68	ND	16,82
Refus de dégrillage (T)	16,524	14,41	14,53	15,106
Sables (T)	118,8	178,2	193,8	211,2
Graisses collectées (m3)	144	241	320	360
Polymère (Kg)	3458	2 848	ND	4 500

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

3.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



3.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

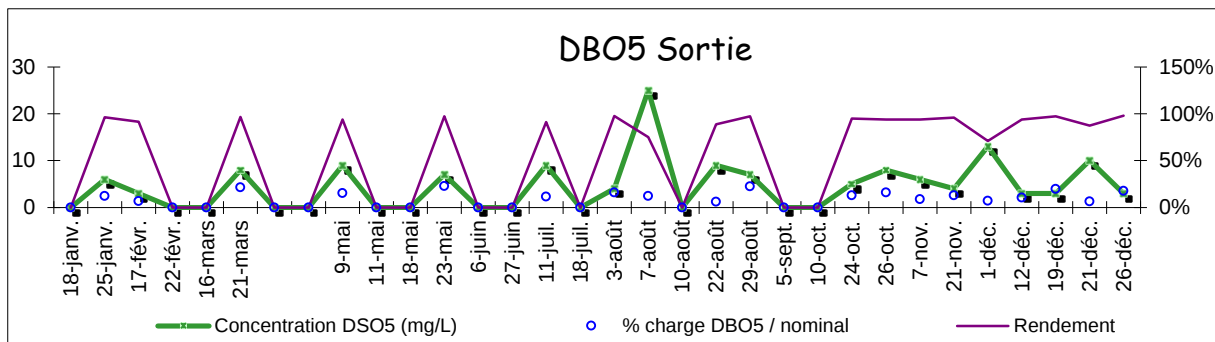
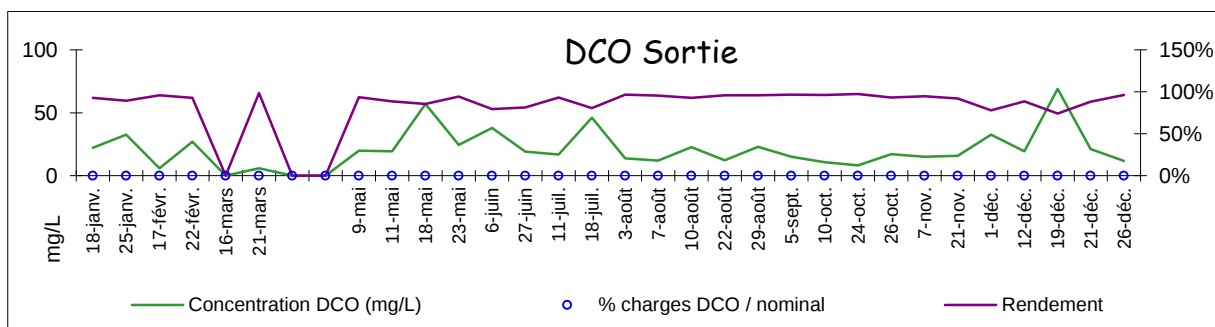
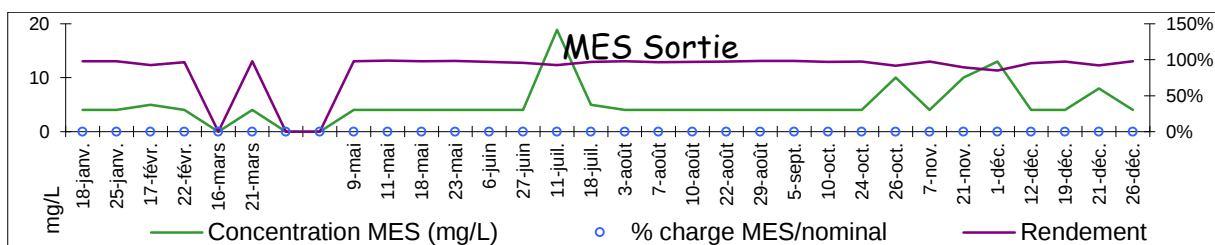
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écèlement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m³/jour	1 950	1 258,8	64,55
Débit de pointe horaire	m³/heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	126,2	12,13
DCO	Kg/jour	1 170	332,8	28,44
MES	Kg/jour	1 040	203,7	19,58

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	19	5,4	4
DCO	125	69	22,6	6
DBO5	25	25	7,5	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	96	85
DCO	75	98	91	74
DBO5	80	98	92	71

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	30,15	42	40,8	43,25
Siccité moyenne (%)	13,41	13	ND	13
Produits de dégrillage (T)	5,609	5,38	5,46	4,87
Sables (T)	59,4	28,05	7,05	29,7
Graisses collectées (T)		0,36	ND	12
Polymère (Kg)	302	307	ND	303

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Projets pour la STEP

- changement du pont racleur de Godissard.
- rechemisage canalisation de recirculation des boues clarificateur.

3.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



3.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

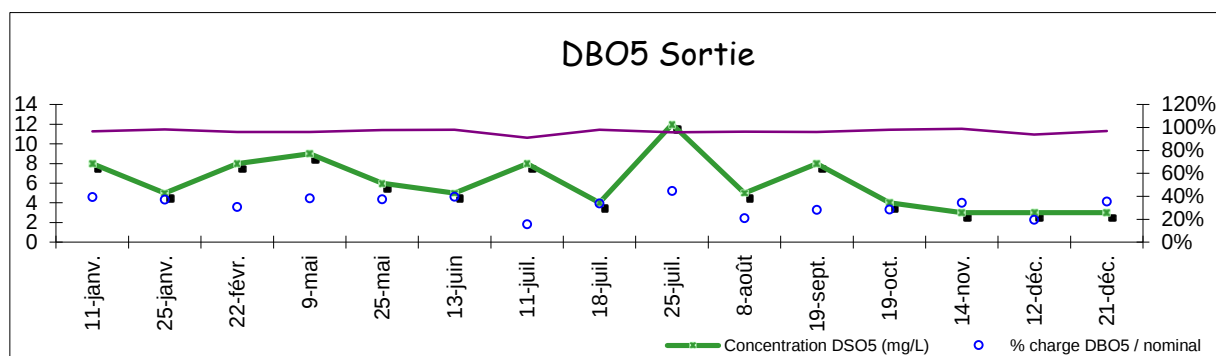
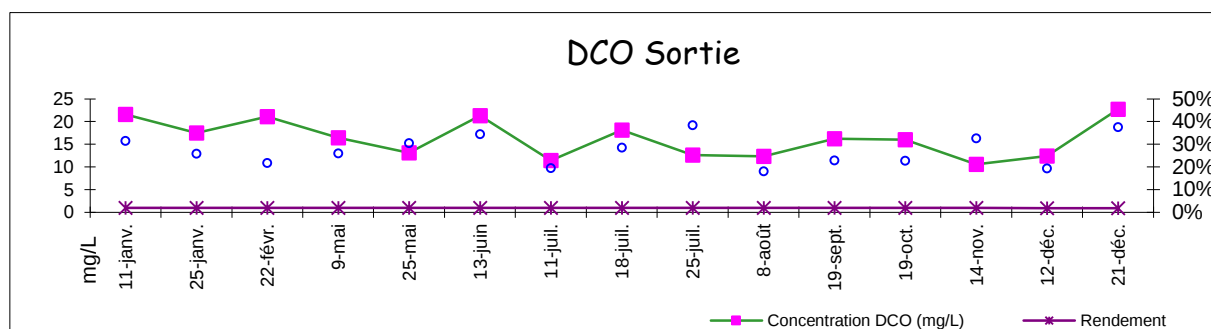
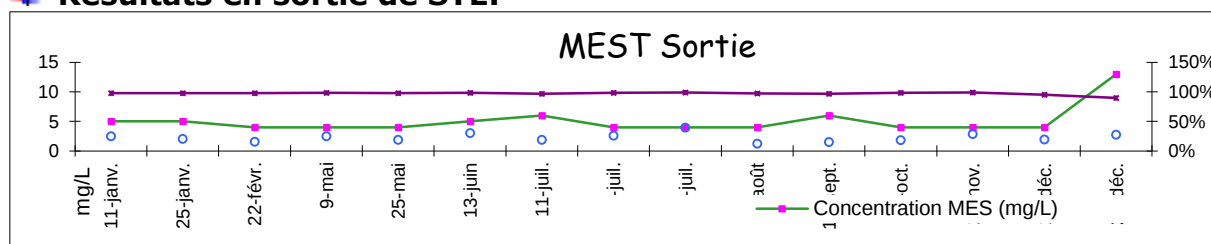
La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	983,33	24,58
Débit moyen journalier	m ³ /jour		579,7	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	59	27,31
DCO	Kg/jour	540	153,5	28,42
MES	Kg/jour	360	84,1	12,74

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	5,1	13	4
DCO	125	23	16,2	11
DBO5	35	4	2,2	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	99	97	90
DCO	75	98	96	90
DBO5	70	99	97	91

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	4,94	12,58	6,83	7,61
Siccité moyenne (%)	16	16	17	16
Refus de dégrillage (T)	0,362	0,305	0,255	0,180
Sables (T)	189,7	183,1	239,25	83
Graisses collectées (t)		0,06		96
Polymère (T)	0,021	0,122	0,052	0,031

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Evènements notoire

- Dépose et pose canalisation de recirculation bassin d'aération.
- réfection racleur dégraisseur.
- réfection sur le récupérateur de graisse

Projets pour la STEP

Changement siphon

3.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



3.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

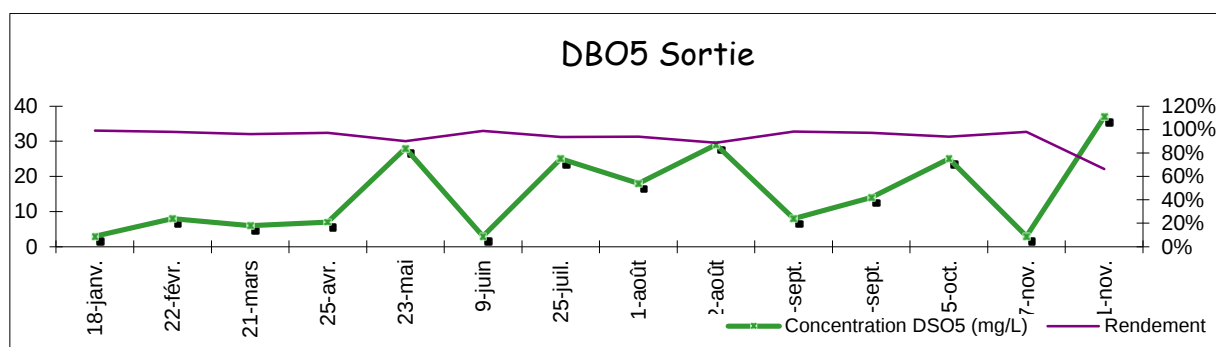
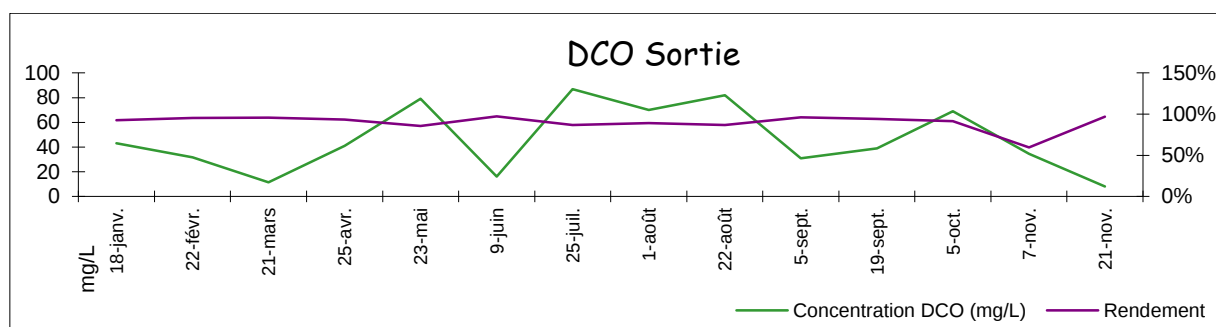
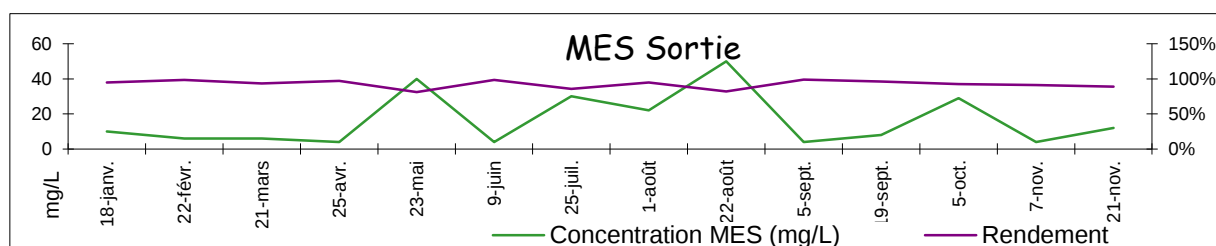
Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint-Joseph,

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2 500	1 408,33	56,33
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	265,88	70,90
DBO5	Kg/jour	150	84,50	56,33

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	50	16,4	4
DCO	125	87	45,9	8
DBO5	25	37	15,3	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	92	81
DCO	75	97	90	60
DBO5	80	99	94	66

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	5,53	12,36	10,92	19,13
Siccité moyenne (%)	21	19,47	20,14	20,69
Refus de dégrillage (t)	6,36	4,93	5,575	4,315
Sables (T)	8,250	16,44	7	9,9
Graisses collectées (m3)	0	4	0	29
Polymère (T)	0,061	0,123	0,086	0,112

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Projets pour la STEP

Réfection conduite refoulement eau brutes

3.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

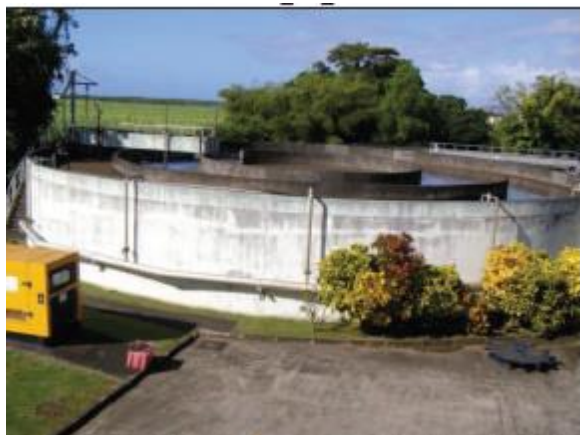
Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



3.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

3.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

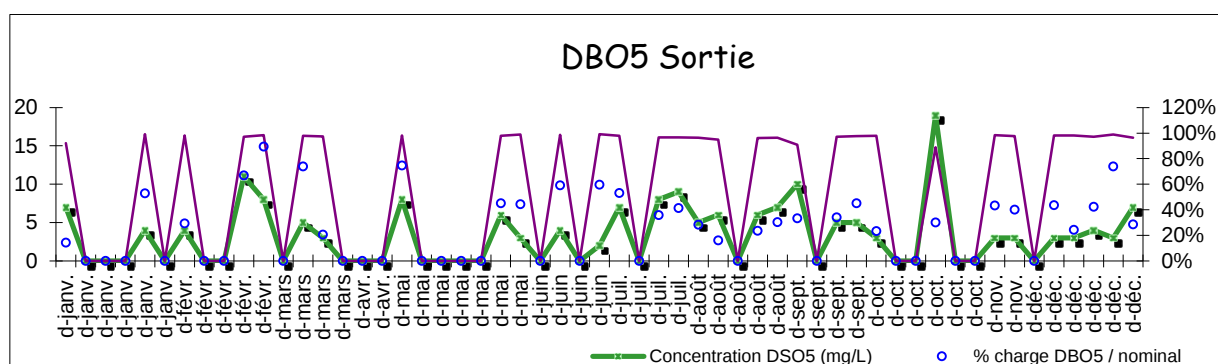
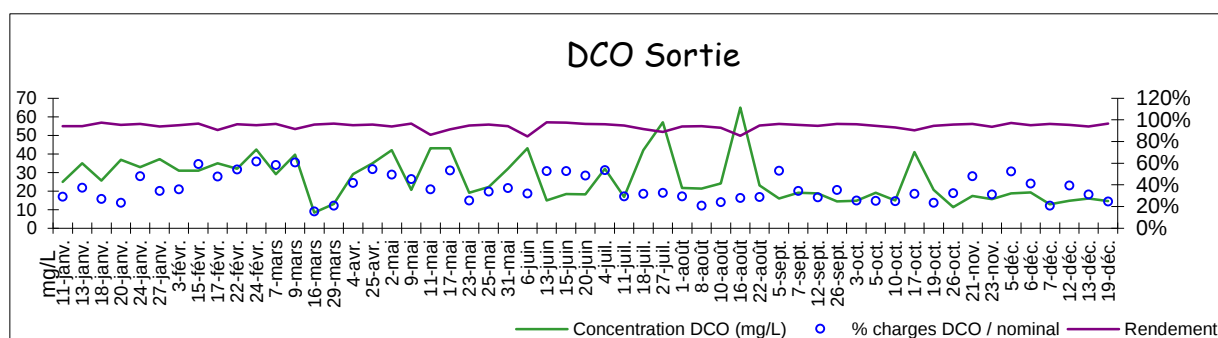
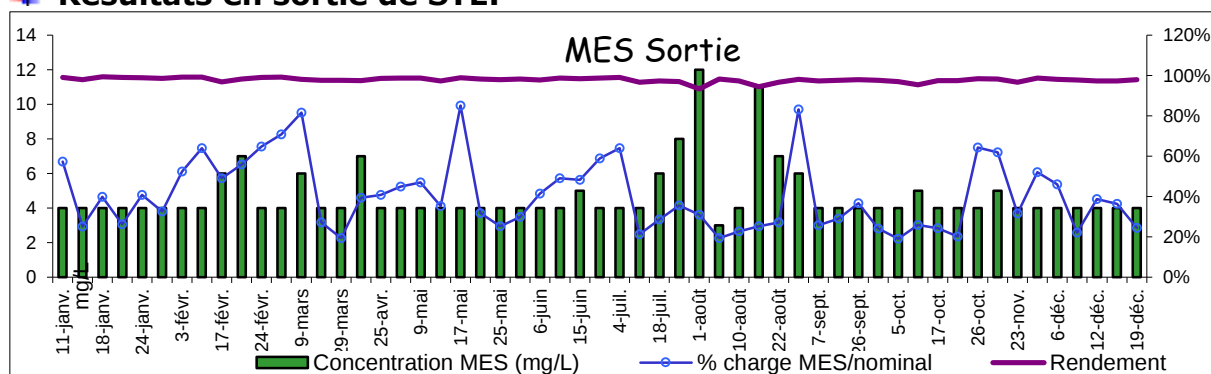
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35 000	7 446,66	21,27
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000 m ³ /j	1 859,48	26,56
DBO5	Kg/jour	2100	446,8	21,27

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	12	4,7	3
DCO	125	65	26,5	8
DBO5	25	19	5,8	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	98	93
DCO	75	98	94	85
DBO5	80	98	94	87

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	139,6	203,48	179	178
Siccité moyenne (%)	19	18	18	19
Refus de dégrillage (T)	1 ,920	2,84	1,54	1
Sables (T)	12,15	7,81	7,44	8,25
Graisses collectées (T)		0,24	62	90
Polymère (T)	1,87	2,274	2,397	2,45

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CCO



Projets pour la STEP

Réhabilitation filière 2

3.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.8 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



3.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif
Postes de refoulement : 3

3.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

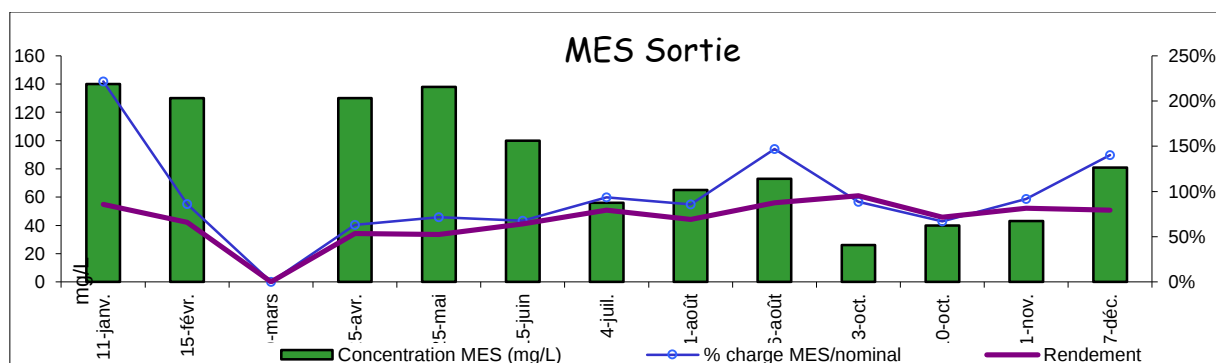
La station de traitement de type biologique.
Commune desservie : Le Lamentin

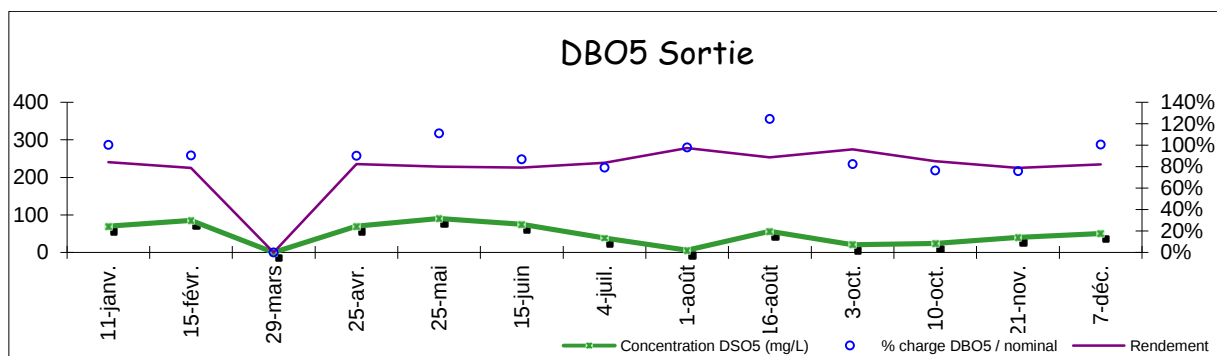
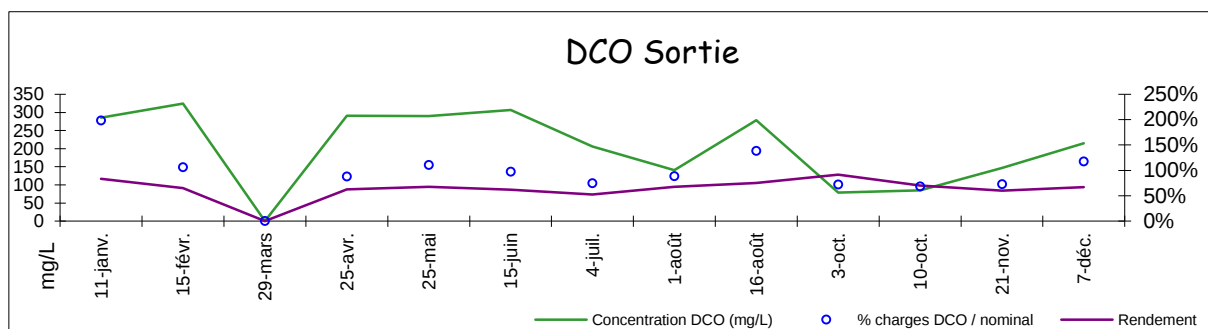
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge
Capacité nominale	Eq/habitant	5 000	4293,33	85,86
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750	854,353	113,91
DBO5	Kg/jour	300	257,6	85,86

Station en surcharge.

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	140	78,6	26
DCO	125	324	203,7	79
DBO5	25	90	48	6

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	95	75	52
DCO	75	91	69	52
DBO5	80	98	85	79

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	16,4	16,32	27,9	28
Siccité moyenne (%)	15		20	16
Refus de dégrillage (T)		7		
Sables (T)	1,65	24,65	19,8	5,25
Graisses collectées (m3)		0,5	11	5
Polymère (T)	0,340	0,125	0,265	0,150

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO



Projets pour la STEP

Transfert des effluents vers GAIGNERON en 2018.

3.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



3.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

3.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

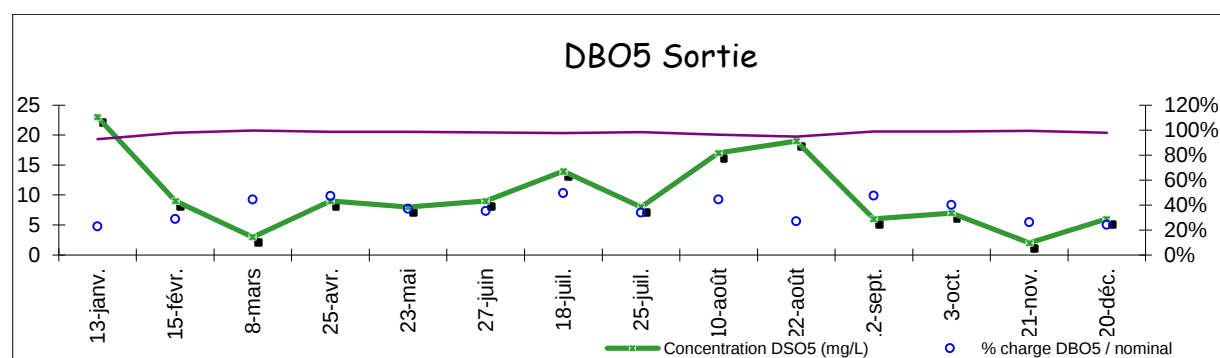
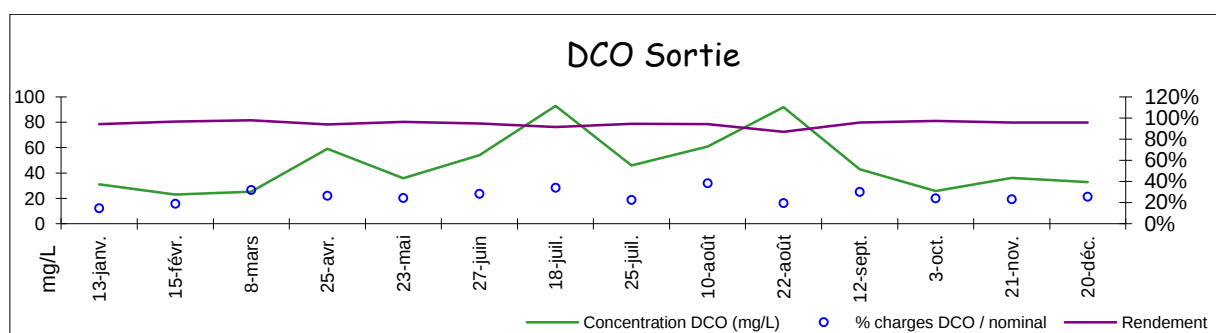
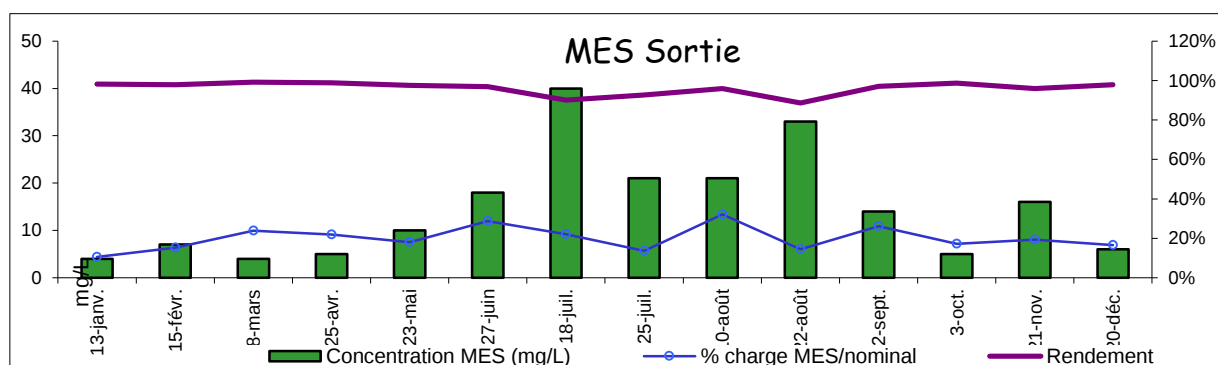
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	2 405	68,71
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	171,11	24,44
DBO5	Kg/jour	210	144,3	68,71

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	40	14.6	4
DCO	125	93	47	23
DBO5	25	23	10	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	96	89
DCO	75	98	95	87
DBO5	80	100	98	93

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	2016
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,1	0,45	0,3	8.8
Siccité moyenne (%)	11	11	15	14
Polymère (T)	0,135	0,025	0,100	0,100

3.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.10 LES MINI-STATIONS :

3.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées			vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450		Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200		Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées			vidangeur
	lotissement modeste	boues activées			vidangeur
	la Fontane	boues activées			vidangeur
	terrasse de balata	boues activées			vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50		Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500		Vidangeur
	Sarraut	Boues activées	150		Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500		Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200		vidangeur
total	25		5010		

3.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndic passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

3.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,

Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

3.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m3/j)	ENTREE			SORTIE				Conformité (oui ou non) <i>selon retour deal</i>	BOUES m3
		DBO 5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/L	DBO5 (rendement)		
CHOISY	20.44	30	81	28	22	53	15	26.67	oui	
HAMEAUX	8.18	2050	6805	2800	14	81	30	99.32	oui	
PRESQU'ILE	2.41	1750	5758	3500	40	255	190	97.71	non	18 m3
RIVIERE BLANCHE N	22.56	150	313	170	16	167	92	89.33	non	
RIVIERE BLANCHE S		850	3924	2200	160	286	110	81.18	non	20 m3
RAMEDACE N	22.48	170	391	150	32	160	19	81	oui	20 m3
RAMEDACE S	24.58	160	542	450	15	75	35	90.63	oui	
BAMBOU DUSCHAMPS	4.94	380	839	2000	14	69	37	96.32	oui	10 m 3
MORNE BASSET		1100	4497	3500	4	21	4	99.64	oui	
LUNETTE BOUILLEE		440	928	530	15	55	38	96,59%	sature (non)	20m3
MONTROSE		130	268	350	20	109	52	84,62%	oui	12m3
BELLE ETOILE		240	517	120	130	271	120	45,83%	oui	36m3
CHARMILLE		50	190	250	21	77	38	58,00%	oui	

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m3/J)	ENTREE			SORTIE				Conformité (oui ou non) <i>selon retour deal</i>	BOUES m3
		DBO 5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/L	DBO5 (rendement)		
ROCHES CARREES		105	213	76	6	37	16	94,29%	oui	20m3
CENTRE NAUTIQUE		200	406	680	6	140	290	97,00%	non	
LONG PRE		70	164	66	6	8	5	91,43%	oui	
LONG PRE		70	281	400	4	9	6	94,29%	oui	
LOTISSEMENT MODESTE		1100	4015	6300	8	38	23	99.27	oui	
MORNE BASSET oxifix		50	113	100	8	16	4	84	oui	
CHOCO CHOISY										
TERRASSE DE BALATA		520	1946	1500	32	116	45	93.85	oui	

4 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

4.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

4.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

4.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

4.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

4.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

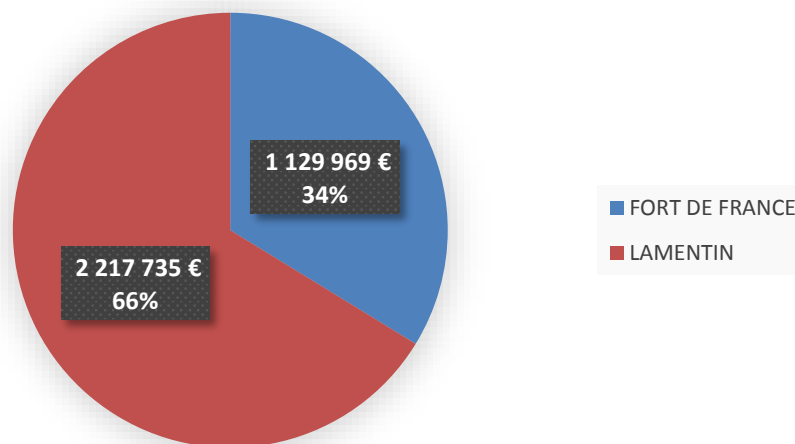
- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1er janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX ENGAGES

5.1.1 LES MONTANTS MANDATES PAR COMMUNES

PPI : Mandats émis 2016



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2016	FEDER	RSMA	ONEMA	ODE	Subventions reçues
A06-3	LAMENTIN	TRANSFERT DES EFFLUENTS D'ACAJOU VERS GAIGNERON	210 069 €	189 809 €		122 600 €	35 925 €	348 333 €
A07-4	FORT DE FRANCE	AUTOMATISATION RESEAU SS VIDE GANDILLON	1 105 278 €					- €
A07-6	FORT DE FRANCE	EXTENS° RES ASS RAVINE VILAINE	1 719 €	23 901 €				23 901 €
A11-4	FORT DE FRANCE	RENOUV RESEAU AV MAURICE BISHOP	22 973 €					- €
A14-1	LAMENTIN	STEP GAIGNERON	3 300 €			30 000 €		30 000 €
A14-2	LAMENTIN	MNE PAVILLON HAUT DE CALIFORNIE	729 594 €					- €
A15-1	LAMENTIN	RESEAU GONDEAU /RSMA	1 274 773 €		217 000 €		225 000 €	442 000 €
A09-4	FORT DE FRANCE	REHAB CHAMBRE A MANŒUVRE PR PTE SIMON				117 177 €	130 680 €	247 857 €
	FORT DE FRANCE	MO EXTENSION RES EU DILLON				45 000 €		45 000 €
A07-13	ST JOSEPH	EXTENS° RES ASS GOUREAUD ST JOSEPH T1		10 217 €				10 217 €
A07-11	FORT DE FRANCE	TRANSFT EFFLUENTS CHATEAUBOEUF VERS STEP DILLON		2 956 €				2 956 €
								- €
TOTAL ASSAINISSEMENT			3 347 705 €	226 882 €	217 000 €	314 777 €	391 605 €	1 150 264 €

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Fort de France	Reconstruction d'un poste de refoulement Sainte Thérèse / Alaric	Remplacer les ouvrages existants vétustes en vue d'exploiter un ouvrage moderne et sécurisé
Saint Joseph	Raccordement du pôle santé de Saint Joseph et de la voie n°2 de Rosière au réseau d'assainissement collectif	Raccordement de nouveaux abonnés, appliquer le zonage d'assainissement et augmenter notre chiffre d'affaires

5.2.2 EXTENSIONS DE RESEAU

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION - SITE	NOMBRE D'HABITATION RACCORDES	Type de MATERIAUX RESEAU (béton, pvc, fonte, fonte ductible, acier, PEHD, autres)	Nombre de ML
Lamentin	Extension du réseau d'assainissement du quartier Gondeau – Lot.2 canalisations	300	Béton, PEHD et PVC	1 341

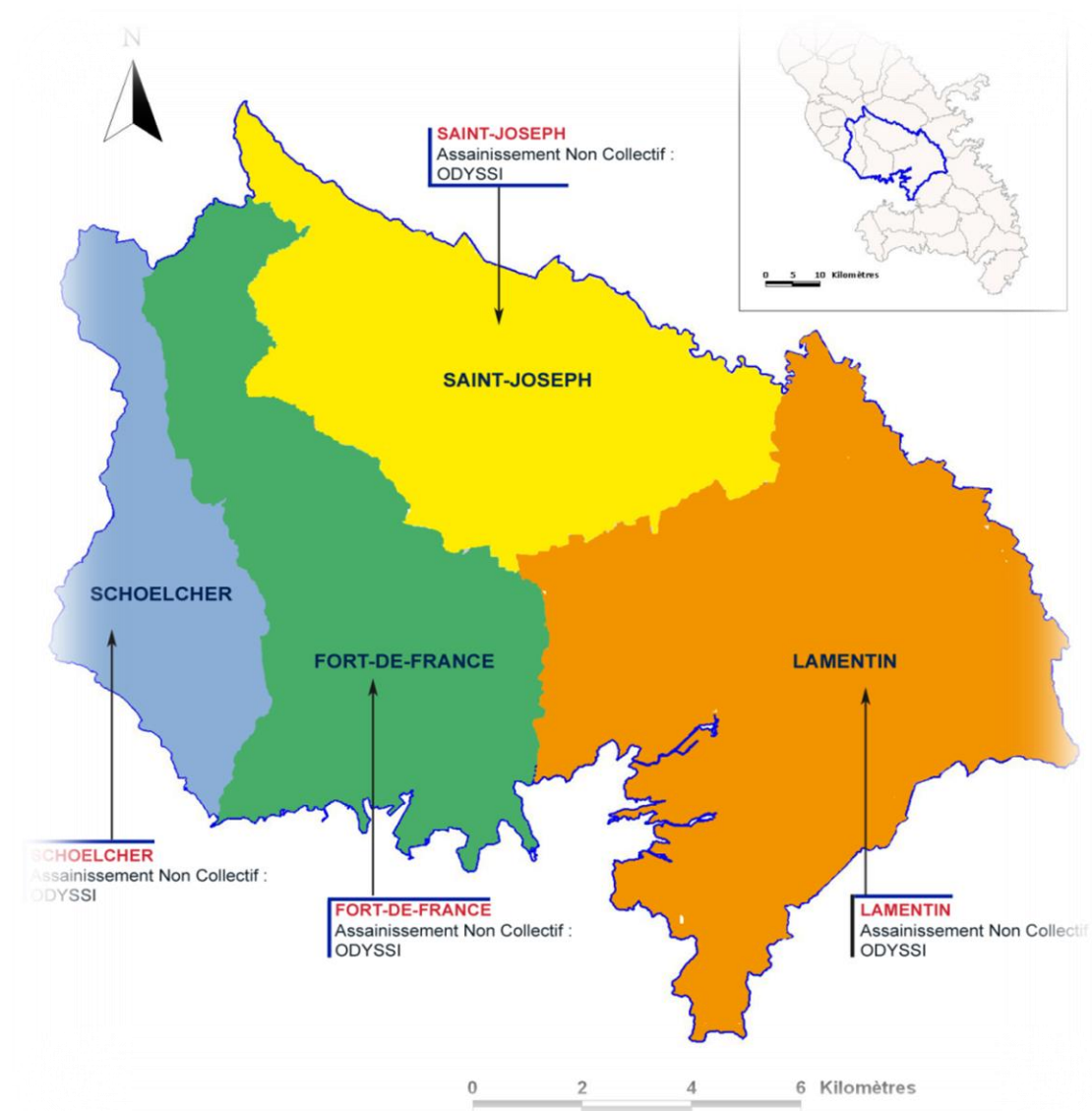
5.2.3 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France	Automatisation du réseau sous vide de la ville de Fort de France – Tranche 2	Moderniser le réseau Gandillon afin de réduire les coûts de fonctionnement	Pose des équipements électriques (armoires et câbles) et des vannes motorisées – 3 sous stations équipées et 16 chambres à manœuvre automatisées

5.2.4 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Lamentin	Extension du réseau d'assainissement du quartier Gondeau – Lot.1 Poste de Refoulement	Récupérer les effluents du RSMA soit 1000 équivalent/habitants et des projets immobiliers du quartier Bois Neuf	Pose de cuve de collecte d'eaux usées, groupe électrogène et abri, Télégestion, électricité, Potence, chambre des vannes, téléphonie, automatisme, clôture et portail

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

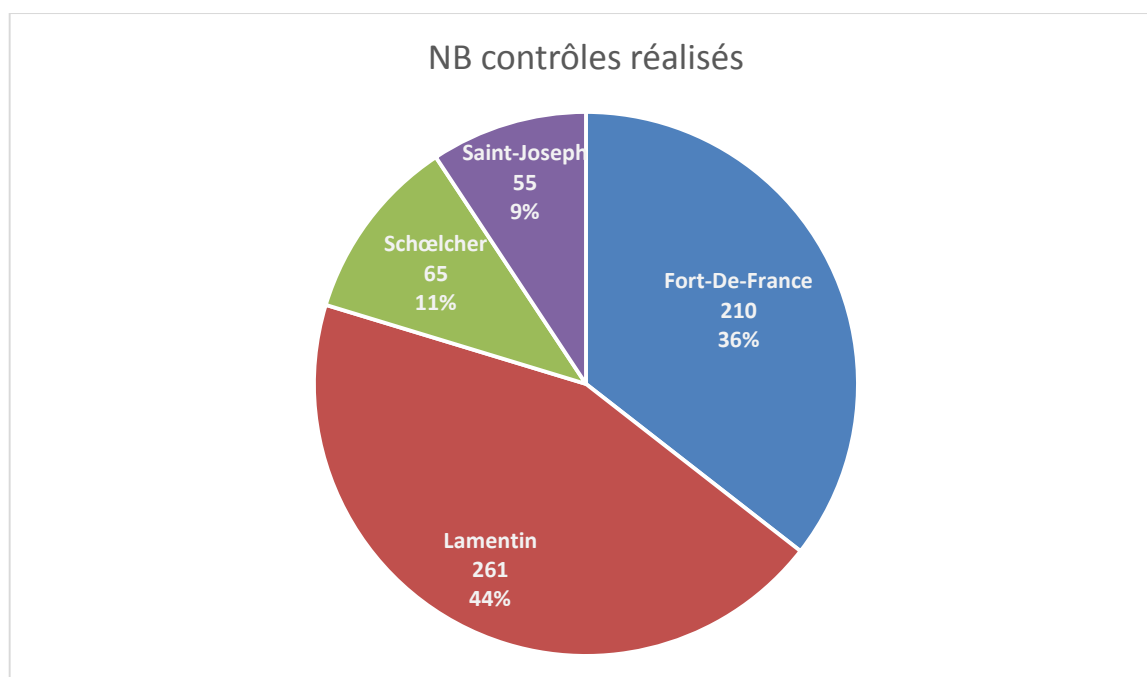
Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

2 LES CONTROLES

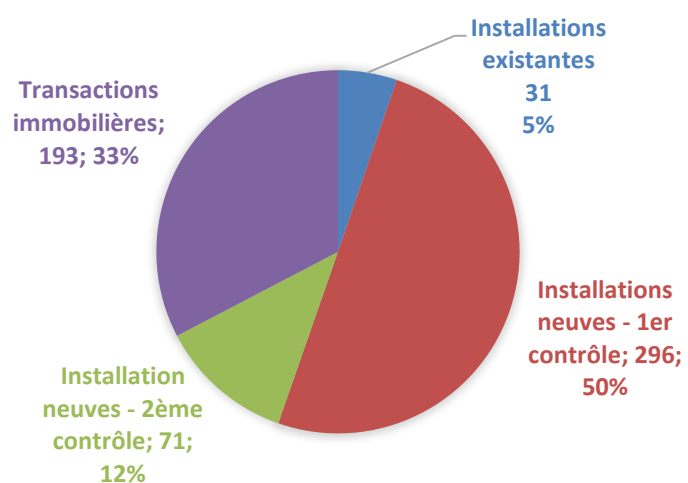
2.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2014	2015	2016	Evolution
Fort-De-France	248	232	210	- 9%
Lamentin	241	284	261	+335%
Schœlcher	54	60	65	- 39%
Saint-Joseph	107	106	55	- 81%
TOTAL	650	682	591	- 13%



CONTRÔLE EFFECTUÉS PAR CATÉGORIES



3 LES NOTAIRES

3.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2014	2015	2016	Evolution
Fort-de-France	114	127	118	- 7%
Schoelcher	15	22	35	+59%
Saint Joseph	28	22	21	- 5%
Lamentin	34	38	19	- 50%
TOTAL ODYSSI	191	209	193	- 8%

NB transactions immobilières

